



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008-2009



GROUPE JAJ

Société Anonyme au capital de 3 890 000 euros

Siège social : 40-48, rue Beaumarchais 93100 MONTREUIL

RCS BOBIGNY 592 013 155 (2005 B 03765)

Siret : 592 013 155 00060

INTERNET : [http : // www.jaj.fr](http://www.jaj.fr)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 29 JUILLET 2009

Président : Joseph JABLONSKI

Administrateurs :

..... Bruno DAUMAN

..... Marcel ROBIN

DIRECTION

Président Directeur Général Joseph JABLONSKI

Directeur Général Délégué Bruno DAUMAN

Directeur Administratif et Financier ... Annie PASCUCCIO

Directeur Commercial Michel JABLONSKI

COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET GUILLERET ET ASSOCIES

48, quai Alphonse Le Gallo

92100 BOULOGNE

S.F.P.B.

8, rue Montalivet

75008 PARIS

PROFIL DU GROUPE	3
DONNEES STATISTIQUES (relatives uniquement à la SA GROUPE JAJ)	4
RAPPORT D'ACTIVITE 2008-2009 - COMPTES SOCIAUX	11
RAPPORT D'ACTIVITE 2008-2009 – COMPTES CONSOLIDES	27
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET LE CONTROLE INTERNE	33
PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS	41
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	48
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	49
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	50
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ENGAGEMENTS ET CONVENTIONS REGLEMENTES	51
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL RESULTANT DE L'ANNULATION D'ACTIONS	53
COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES	55
COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES	79

GROUPE JAJ SA

Marque : SCHOTT

51%

D. DISTRIBUTION

Marque : DIA

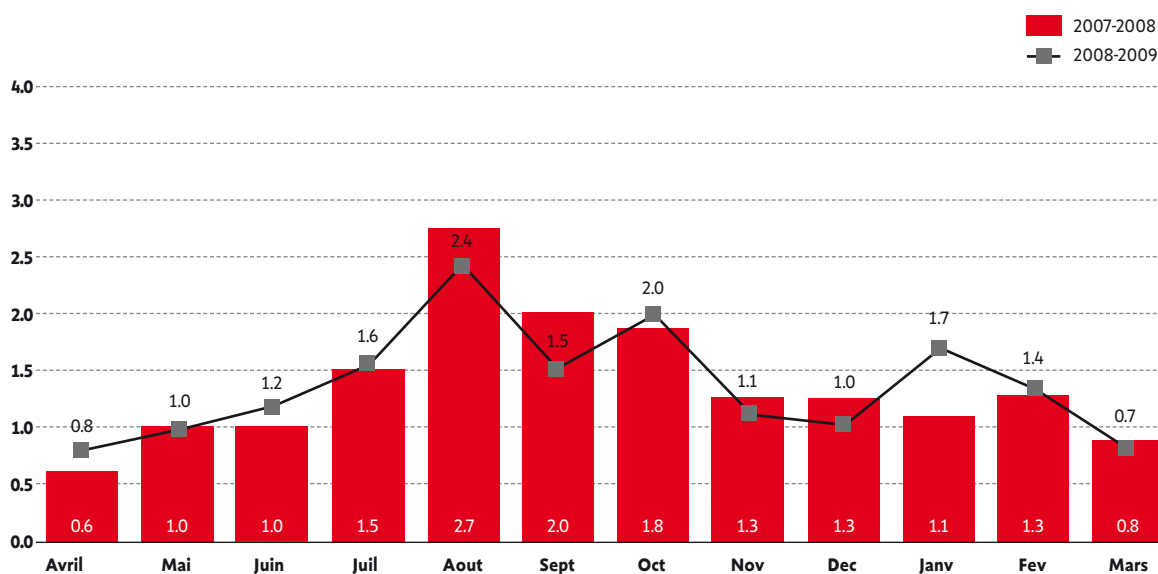
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008-2009

LES DONNÉES STATISTIQUES SUIVANTES CONCERNENT LA SA GROUPE JAJ EXCLUSIVEMENT :

Chiffre d'affaires par trimestre du 1^{er} avril au 31 mars

	2008-2009	2007-2008	%
1 ^{er} trimestre	3 021 441	2 624 143	+ 15.1 %
2 ^{ème} trimestre	5 614 879	6 157 628	- 8.8 %
3 ^{ème} trimestre	4 202 937	4 374 593	- 3.9 %
4 ^{ème} trimestre	3 799 869	3 301 035	+ 15.1 %
Total	16 639 127	16 457 400	+1.1 %

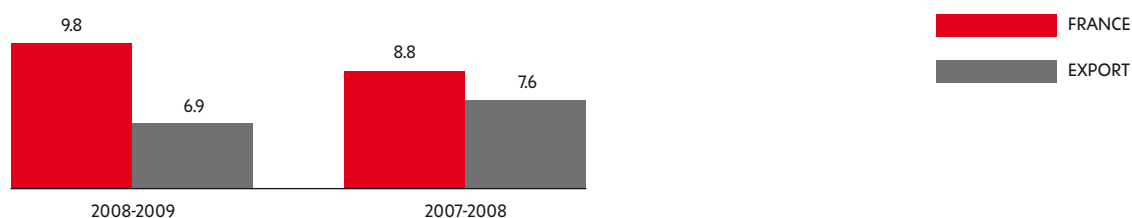
Saisonnalité des ventes (en millions d'euros)



Répartition du chiffre d'affaires France/Export

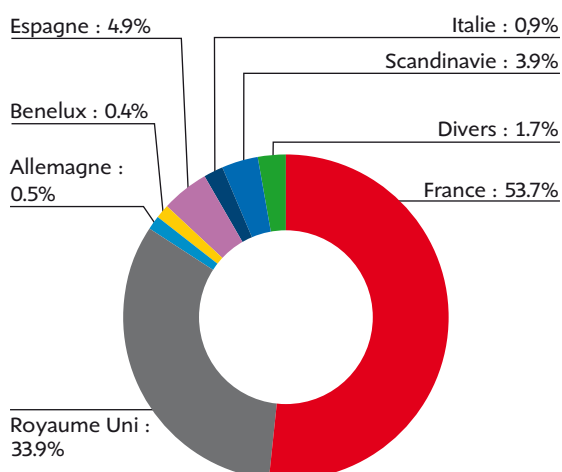
	2008-2009		2007-2008	
France	9 781 061	58.8 %	8 842 814	53.7 %
Export	6 858 066	41.2 %	7 614 586	46.3 %
Total	16 639 127		16 457 400	

Evolution du C.A. France/Export (en millions d'euros)



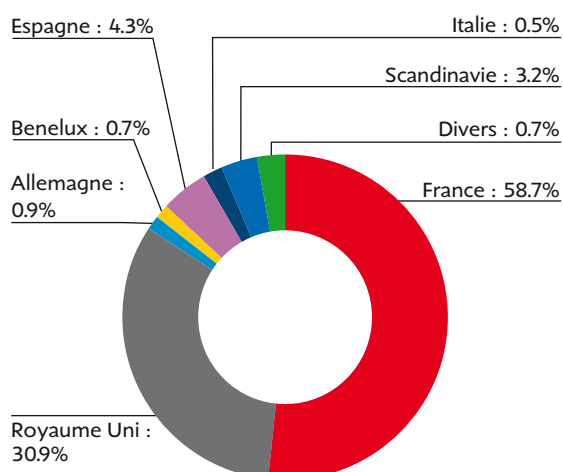
C.A. par pays 2007 - 2008

(en %)

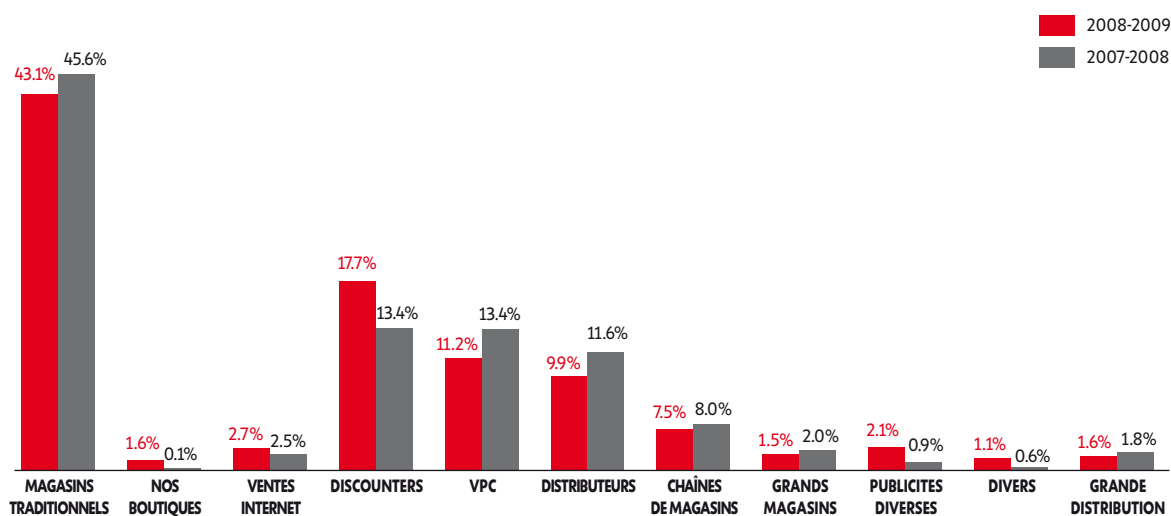


C.A. par pays 2008 - 2009

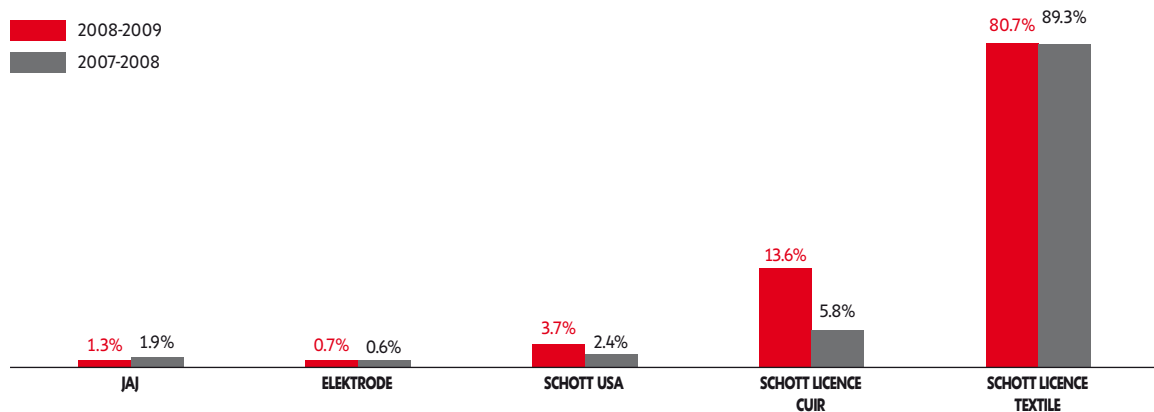
(en %)



Répartition du C.A. par catégories clients (en pourcentage du chiffre d'affaires)



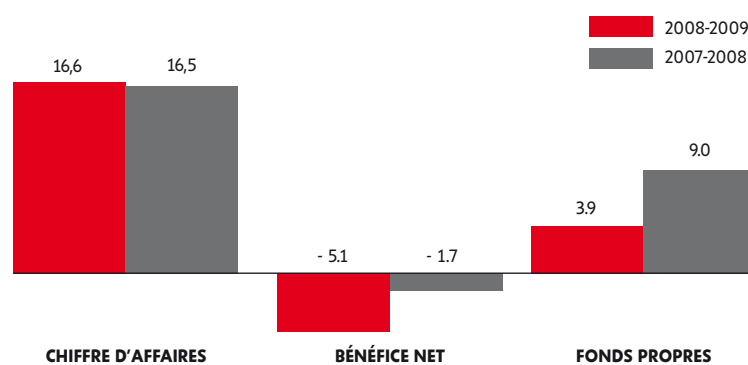
Evolution du C.A. par famille de produits (en pourcentage du chiffre d'affaires)



Résultat

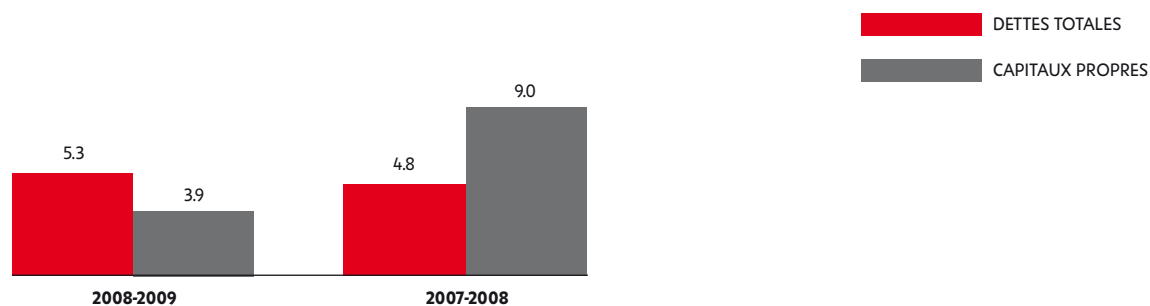
	2008-2009	2007-2008
Marge brute globale	6 205 063	6 497 638
Valeur ajoutée	3 200 000	3 469 886
Excédent brut d'exploitation	- 465 705	236 074
Résultat d'exploitation	- 1 651 072	- 1 014 982

Evolution de la rentabilité (en millions d'euros)



En millions d'euros	CA	Bénéfice net	Fonds propres	BN/CA	Rentabilité des fonds propres
2008-2009	16.6	- 5.1	3.9	- 30.55%	-129.82%
2007-2008	16.5	- 1.7	9	- 10.54%	- 19.27%

Dettes totales / Capitaux propres (en millions d'euros)



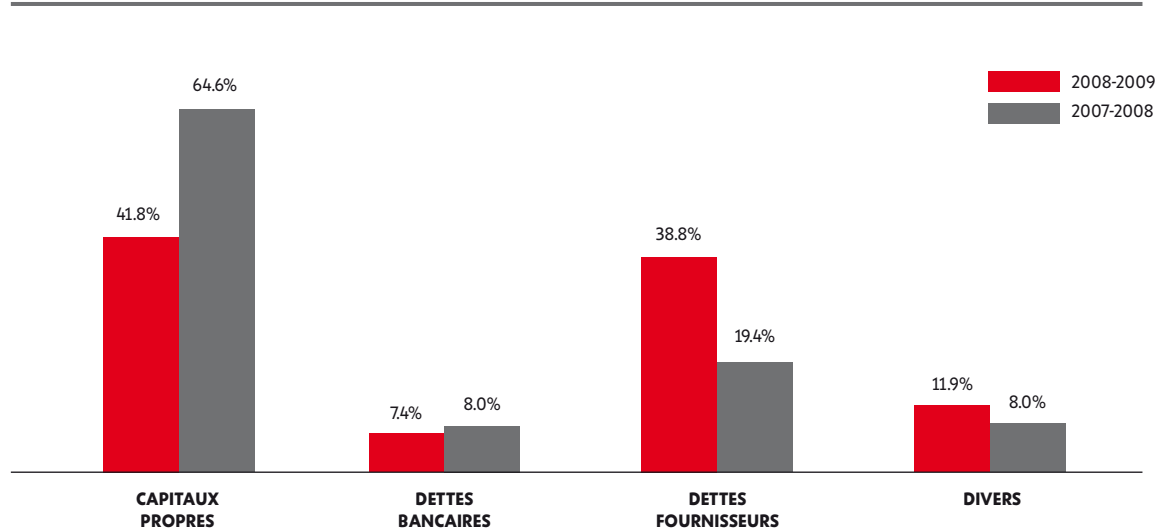
Structure du bilan

La structure du bilan est analysée sous un triple aspect :

	2008-2009	2007-2008
L'indépendance financière :		
• Autonomie Globale	1.76	2.89
• Solvabilité MT	1.40	1.77
• Vulnérabilité CT	0.79	0.77
Le rendement financier :		
• Rendement des capitaux	- 1.24	- 0.18
Gestion patrimoniale :		
• Investissement		
• actif immobilisé / total bilan	0.24	0.44
• actif immobilisé / capitaux propres	0.56	0.69
Total bilan / capitaux propres	2.39	1.55

En milliers d'euros	2008-2009	2007-2008
Capitaux propres	3 915	8 999
Capitaux permanents	4 098	9 410
Actif immobilisé	2 203	6 169
Fonds de roulement	1 895	3 241
Besoin en fonds de roulement	2 004	3 391
Trésorerie	-109	- 150

Passif / Total bilan



LA VIE DU TITRE

Rappelons que le titre a été introduit au marché « hors-cote » en mai 1990.

Notre titre est coté au "second marché" de la Bourse de Paris depuis le 30 juin 1998.

Au 31 mars 2009, le capital social est composé de 3.890.000 actions.

Au 31 mars 2009, les participations significatives connues en nominatif des personnes physiques ou morales dans la Société « GROUPE JAJ » (actions propres) sont les suivantes :

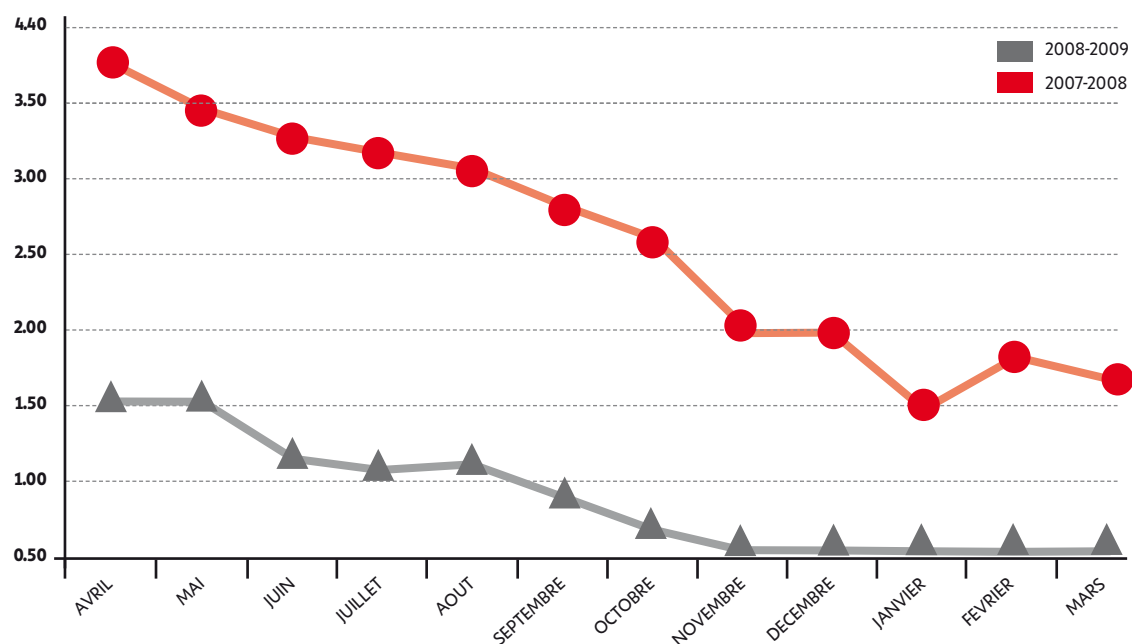
• Maurice JABLONSKY	35.86 %
• Joseph JABLONSKI	9.67 %
• GROUPE JAJ	8.65 %

Evolution du cours de l'action et du volume mensuel de titres échangés

ANNÉE 2008-2009	Cours fin de mois (en euros)	Volume total mensuel (nb actions)
AVRIL 2008	1.52	30 987
MAI 2008	1.52	18 429
JUIN 2008	1.19	14 380
JUILLET 2008	1.10	16 084
AOUT 2008	1.15	11 455
SEPTEMBRE 2008	0.93	16 387
OCTOBRE 2008	0.70	15 070
NOVEMBRE 2008	0.60	13 332
DECEMBRE 2008	0.60	22 065
JANVIER 2009	0.60	2 813
FEVRIER 2009	0.59	10 359
MARS 2009	0.55	5 629

Au 31 mars 2009, GROUPE JAJ détient 336.411 actions propres.

Vie du titre





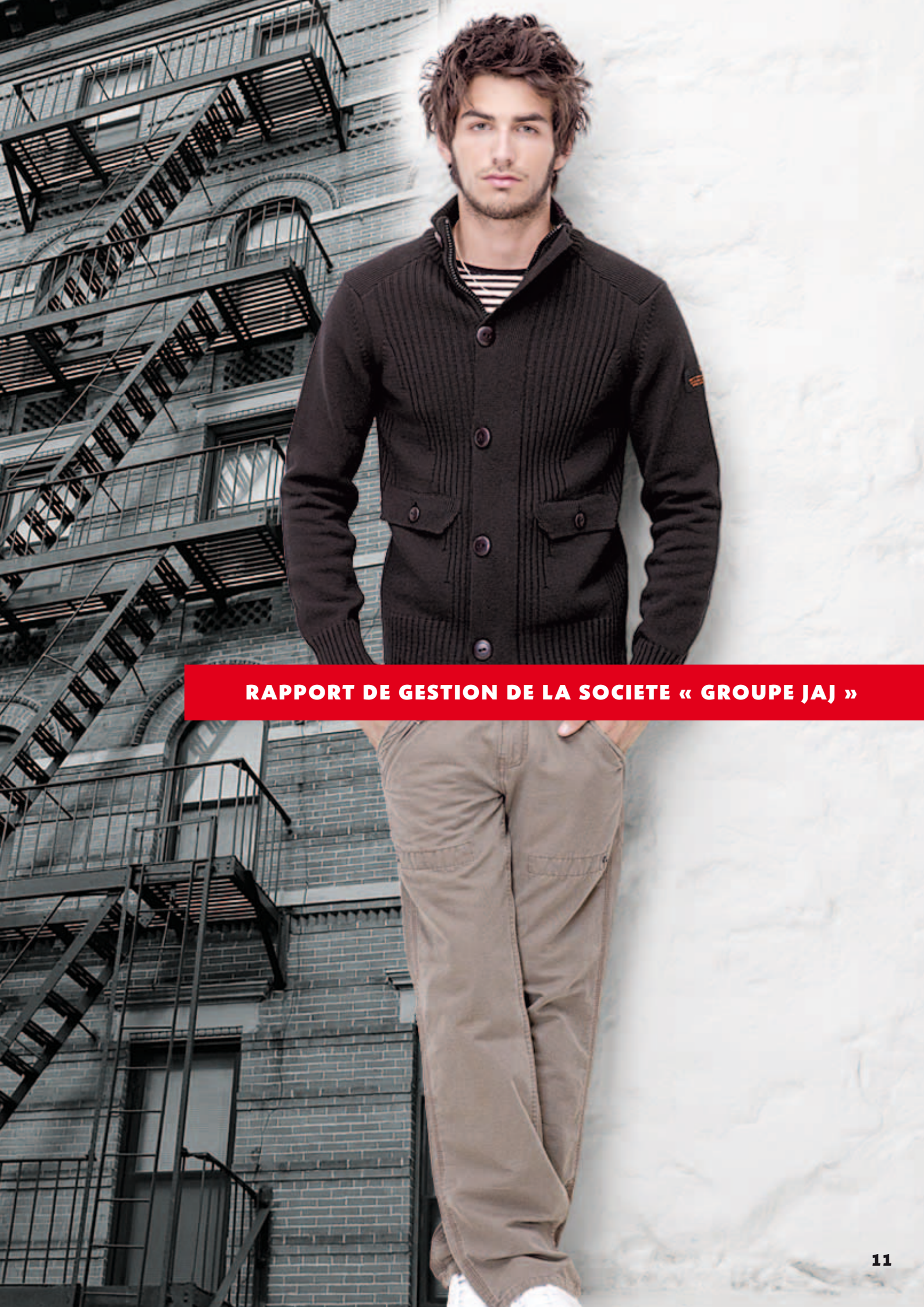
ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-dessous présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Joseph JABLONSKI





RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE « GROUPE JAJ »

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en conformité de la loi et de nos statuts pour :

- Vous présenter notre rapport sur la situation de la société, sur son activité et celle de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009, soit du premier avril 2008 au 31 mars 2009,
- Vous rendre compte de notre gestion,
- Soumettre à votre approbation :
 - les comptes de cet exercice,
 - les comptes consolidés,
 - les propositions de votre Conseil d'Administration.

Tous les actionnaires ont été régulièrement convoqués à la présente réunion dans le respect des dispositions légales et statutaires.

La Société GUILLERET et ASSOCIES représentée par Monsieur Alain COIFFARD ainsi que la Société FIDUCIAIRE Paul BRUNIER représentée par Monsieur Hervé LE TOHIC, Commissaires aux Comptes Titulaires, ont été régulièrement convoquées dans les formes et délais légaux.

Lecture vous sera donnée de leurs différents rapports.

Nous vous précisons que tous les documents et renseignements prescrits par la Loi ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social de la société, quinze jours au moins avant la date de la présente réunion.

Les comptes individuels de l'exercice 2008-2009 ont été préparés sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation des transactions selon les normes françaises et de présentation découlant des normes IFRS pour les comptes consolidés.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES PAR BRANCHE D'ACTIVITE (L. 232-1,II et L. 233-6 al.2 / R 225-102 al. 1).

Pour la Société Groupe JAJ :

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 est de 16.639.127 euros contre 16.457.400 euros au 31 mars 2008.

Nous avons atteint notre objectif en stoppant la baisse du chiffre d'affaires, malgré une conjoncture économique toujours difficile surtout à l'export.

La répartition du chiffre d'affaires entre la France et l'export s'analyse ainsi :

	Exercice 2008- 2009	Exercice 2007- 2008	%
Ventes en France	9 773 328€	8 833 876€	+ 10.63%
Ventes à l'export	6 852 223€	7 602 172€	- 9.86%
Prestations services en France	7 733€	8 937€	non significatif
Prestations de services à l'export	5 843€	12 415€	non significatif

Les ventes à l'export ont baissé encore cette année de près de 10 % en contrepartie les ventes France sont en augmentation de 11 %. Les ventes à l'export qui représentaient 46.3 % de nos ventes en 2007-2008 ne représentent plus que 41.2 %.

Pour ses filiales :

Pour la société «D DISTRIBUTION »

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 est de 543.653 euros contre 2.440.396 euros au 31 mars 2008. La baisse du chiffre d'affaires s'explique par l'arrêt de la production sur l'hiver 2009. Constatant un carnet de commandes insuffisant pour déclencher la fabrication de nouvelles collections, la société a décidé d'arrêter son activité textile.

Les principaux chiffres sont les suivants :

	Exercice clos le 31 mars 2009	Exercice clos le 31 mars 2008
Chiffre d'affaires	543 653	2 440 396
Résultat brut d'exploitation	- 435 587	- 84 491
Résultat courant avant impôts	- 475 578	- 118 890
Résultat net	- 507 486	- 161 992

Précisons que le redressement fiscal notifié à la société D. Distribution de 509 K€ n'est pas provisionné dans les comptes ainsi que la créance de carry back de 402 K€, dans la mesure où la société pense disposer de solides arguments dans le cadre du contentieux qui l'oppose à l'Administration.

Pour le sous-groupe ADVENTURE LAND :

Le Conseil d'Administration a décidé, le 23 mars 2009, de rompre la relation capitalistique avec les sociétés du «Groupe ADVENTURE LAND», à savoir les sociétés «ADVENTURE LAND», «BGK», «ADVENTURE LAND PLATEFORME» et «DEBBIE CONFECTION».

La cession de notre participation s'est faite aux conditions de prix :

Partie fixe du prix : 1 euro symbolique, comptant à la signature des actes réitératifs desdites cessions.

Partie variable du prix : un complément de 50 % ou de 25 % du prix de rétrocession des titres sera versé selon que les titres cédés seront directement ou indirectement rétrocédés ou non rétrocédés.

Cette cession a eu pour conséquence de générer dans les comptes individuels de la société GROUPE JAJ une perte exceptionnelle de 2.577.875 €.

II - RESULTAT DE L'EXERCICE ECOULE (L. 233-6 al. 2 / R. 225-102 al 1)

Pour la Société Groupe JAJ :

EXERCICE CLOS AU	31-03-2009	31-03-2008
Chiffres exprimés en euros		
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 639 127	16 457 400
Ventes de marchandises	16 625 550	16 436 048
Coût d'achat des marchandises vendues	10 434 064	9 959 761
MARGE COMMERCIALE	6 191 487	6 476 287
En % du chiffre d'affaires	37.24 %	39.40 %
Prestations de service	13 577	21 351
MARGE BRUTE GLOBALE	6 205 063	6 497 638
En % du chiffre d'affaires	37.29 %	39.48 %
Autres achats et charges externes	3 005 063	3 027 753
VALEUR AJOUTEE	3 200 000	3 469 886
En % du chiffre d'affaires	19.23 %	21.08 %
Subvention d'exploitation		1 600
Impôts et taxes	321 184	287 249
Rémunérations	2 317 850	2 012 998
Charges sociales	1 026 672	935 165
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-465 705	236 074
En % du chiffre d'affaires	-2.80 %	1.43 %
Reprises s/amortissements et provisions, transferts de charges	848 629	435 474
Autres produits de gestion courante	9 847	50
Dotations aux amortissements et provisions	564 127	710 987
Autres charges de gestion courante	1 479 717	975 592
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 651 072	-1 014 982
En % du chiffre d'affaires	-9.92 %	-6.17 %
Produits financiers	1 246 415	658 976
Charges financières	2 454 844	2 149 551
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-2 859 501	-2 505 557
En % du chiffre affaires	-17.19 %	-15.22 %
Produits exceptionnels	172 195	12 965
Charges exceptionnelles	2 756 071	5 662
Résultat exceptionnel	-2 583 876	7 303
Impôt sur les bénéfices	-359 893	-763 791
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-5 083 484	-1 734 462
En % du chiffre d'affaires	-30.55 %	-10.54 %

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009 font ressortir une perte nette comptable de **5.083.484 €** contre, pour l'exercice précédent, une perte nette comptable de **1.734.462 €**.

Pour l'exercice 2008-2009, la marge commerciale a perdu 2.16 points essentiellement dû au déstockage et aux réassorts à marge réduite de notre principale sous famille produit (les blousons).



La perte d'exploitation de 1.651.072 € est la conséquence de la baisse du taux de marge et des frais de structure en légère hausse par rapport à l'année écoulée.

La société enregistre encore cette année une perte financière nette de 1.208.429 € contre -1.490.575 € sur l'exercice précédent, les pertes nettes de change s'établissant à 717.799 euros. Une dotation complémentaire pour dépréciation des actions propres de 380.301 euros a été constatée sur les 336.411 actions propres d'une valeur brute de 1.605.811 euros.

La perte exceptionnelle pour l'année 2008-2009 est de 2.583.876 euros due essentiellement à la cession de notre participation du sous-groupe ADVENTURE LAND en date du 23 mars 2009.

Au 31 mars 2009, un crédit d'impôt recherche correspondant à 50 % des dépenses d'élaboration des nouvelles collections engagées en 2008 a été comptabilisé pour la première fois cette année pour un montant de 359.893 euros.

III - ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE (L. 226 - 100 al. 3)

Les indicateurs financiers sont les suivants :

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Dettes totales / capitaux propres	48,80%	53,55%	136.11%
Dettes totales / chiffre d'affaires	24,50%	29,28%	32.03 %
Emprunts et dettes financières / capitaux propres	6,45%	12,42%	17.82%

Nous vous précisons que les capitaux propres de notre société s'élèvent à 3.915.871 € au 31 mars 2009.

A cette même date, le montant des créances clients cédées à la société de factoring est de 870.270 €.

Pour se protéger contre le risque de change et compte tenu du volume d'achat de marchandises en dollars, la société achète des devises à terme.

Au 31 mars 2009, le montant des achats à terme de devises s'élève à 3.750.000 \$ US.

IV - PROGRES REALISES - DIFFICULTES RENCONTREES PAR SECTEUR D'ACTIVITE (R. 225-102 al 1)

Le chiffre d'affaires est en légère croissance (+1,1%). Ce retour à la croissance met fin à plusieurs années de baisse consécutive.

Le retour de la croissance sur le marché français (+10,5%) symbolise le retour au premier plan de la marque Schott et de sa nouvelle dynamique produit, commerciale et marketing. La marque Schott est une marque qui rassure. Sa longévité et son authenticité sont de véritables atouts dans ces temps difficiles.

Dès lors, de réels gains de parts de marché au sein de nos détaillants et des grands magasins ont été réalisés et laissent présager un retour au premier plan de la marque à court terme sur le marché historique en France qui représente désormais près de 60% du chiffre d'affaires.

Notre principal marché export, l'Angleterre, a connu de grosses difficultés.

La forte baisse du chiffre d'affaires (-8%) est due à un contexte économique très difficile sur ce marché où de nombreux clients ont réduit fortement leur budget, voire tout simplement fermé.

A cette situation économique désastreuse, s'ajoute un taux de change fortement défavorable pour l'Euro, et par conséquent, les acheteurs se sont retournés vers leurs marques locales, plus abordables.

Nos autres marchés historiques type Scandinavie et Espagne sont plus ou moins stables. Ce niveau de vente est principalement maintenu grâce aux bons référencements de la marque au sein de grands comptes locaux.

En résumé, le secteur de l'habillement homme et plus particulièrement de la jeannerie, au sein des marchés européens, connaît d'énormes difficultés avec une forte baisse de la fréquentation et de la consommation dans les magasins.

Stabiliser le chiffre d'affaires a été une priorité pour JAJ, dans un marché fortement baissier afin de conserver, sinon même d'augmenter nos parts de marché et d'être présents dès lors que la situation économique retrouvera davantage de vigueur.

V - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR (L. 232-1-II / R. 225-102 al 1)

L'objectif de stabilisation du chiffre d'affaires sur l'exercice 2009-2010 est maintenu.

Celui-ci devrait être atteint grâce à des prises d'ordre sur l'hiver en légère croissance au niveau européen.

Bien que Schott ait enregistré des résultats positifs sur la quasi-totalité des marchés européens, la forte chute du marché anglais (-40%) (dû à la situation économique au Royaume-Uni et à l'effet désastreux du taux de change) a eu un effet négatif considérable sur la croissance des prises d'ordre.

Néanmoins, les très bonnes performances sur le marché français, notamment en région parisienne (+22%), accompagnées d'une forte vitalité du segment cuir, nous laissent présager un second semestre positif. Schott enregistre également de très bons indices auprès des détaillants et des grands magasins, type Galeries Lafayette, où la marque sera désormais implantée dans une vingtaine de magasins (contre 5 l'année précédente).



En Espagne, Schott conforte ses bons résultats, principalement via la chaîne Cortes Ingles.

En Allemagne, le référencement auprès de OTTO, leader européen de la VPC, commence à porter ses fruits et conforte notre implantation sur ce marché. Celui-ci devrait générer plus de 400.000 € de chiffre d'affaires sur l'année (contre 150.000 € l'exercice écoulé).

A cela s'ajoute l'ouverture de nouveaux marchés avec lesquels nous avons signé un contrat de distribution pour le développement de la marque Schott : Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Grèce ainsi que le référencement auprès de la chaîne de magasins AISHTI, leader de la distribution de prêt-à-porter au Moyen Orient (Liban, Jordanie, Syrie et Dubai). Le début de la saison d'hiver va permettre d'évaluer le potentiel réel de ces marchés.

L'exercice 2009-2010 devrait donc voir JAJ maintenir son chiffre d'affaires, dans un contexte particulièrement tendu pour le secteur du textile.

Cet objectif s'accompagne d'indicateurs forts sur le marché domestique français où la marque Schott redevient fortement attractive auprès de nos clients, des prospects et des consommateurs.

Une campagne de communication ambitieuse et ciblée accompagnera ce retour à la croissance sur le marché français à partir de la rentrée.

VI - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L. 232-1-II)

Un crédit d'impôt recherche correspondant à 50% des dépenses d'élaboration des nouvelles collections engagées en 2008 a été comptabilisé pour la première fois cette année pour un montant de 359.893 euros.

Le montant total des salaires pour l'élaboration des nouvelles collections est de 719.785 euros en tenant compte des temps réellement passés des stylistes, chef de produits et assistantes.

VII - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE (L 232-1-II)

Aucun évènement important n'est à signaler postérieurement à la date de clôture de l'exercice.

INFORMATIONS SPECIFIQUES COMMUNIQUEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions légales et statutaires de la société.

I - ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément à l'article L 225.209 du code de commerce, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle réunie le 18 décembre 2008 a autorisé la société à l'effet d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% de son capital social, aux conditions suivantes :

- prix d'achat maximum : 10 €
- prix de vente minimum : 0,50 €

Cette autorisation a été donnée pour une durée de dix huit mois.

Mouvements au cours de l'exercice 2008-2009 :

En conformité des dispositions de l'article L 225-211 du Code de Commerce nous vous faisons part des éléments suivants :

- Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2008-2009 14 280 actions
- Prix d'achat unitaire moyen 0,90 €
- Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2008-2009 310 actions
- Prix de vente unitaire moyen 0,40 €
- Nombre d'actions propres détenues à la clôture de l'exercice 2008-2009 336 411 actions
- Valeur nominale des actions détenues 1 €
- Prix de revient évalué au cours d'achat des titres détenus 1.605.811 €
- Dépréciation des titres 1.430.246 €
- Valeur liquidative 175.564 €

Motifs des achats :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action de la société par un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF,
- l'achat d'actions en vue de leur conservation, cession, transfert ou échange ultérieur et ce afin de favoriser ou participer à la réalisation d'opérations de croissance externe.

II - PARTICIPATIONS NOUVELLES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ (L.233-6 al.1)

En conformité des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé la SA GROUPE JAJ n'a pris aucune participation directe dans le capital social d'une société ayant son siège social sur le territoire Français.



Au cours de l'exercice 2008-2009, aucune participation nouvelle n'est à signaler par le biais de nos filiales ADVENTURE LAND, ADVENTURE LAND PLATEFORME et D. DISTRIBUTION.

Nous vous rappelons que nous avons rompu les liens capitalistiques avec les sociétés du Groupe ADVENTURE LAND le 23 mars 2009.

III - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES (CGI art. 243 bis)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices sociaux :

Exercices	Dividende global	Revenu Imposable
31/03/2006	Néant	Néant
31/03/2007	Néant	Néant
31/03/2008	Néant	Néant

IV - RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Il a été dressé un état financier des cinq derniers exercices sociaux, lequel a été tenu à la disposition des actionnaires, au siège social, avec tous les documents et renseignements exigés par la Loi.

V - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (CGI art. 223 quater)

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts nous vous précisons que, pour la détermination du résultat fiscal, il a été réintégré les sommes suivantes :

- au titre des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39-4 du Code Général des Impôts la somme de 10.451 €
- au titre de la taxe sur les voitures particulières la somme de 18.906 €

VI - CONVENTIONS RELEVANT DE L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

1 – Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

En application de l'article L 225-40 du Code de Commerce, les commissaires aux comptes ont été avisés de la convention suivante entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du code de commerce ayant fait l'objet d'une autorisation préalable du conseil d'administration dans sa séance du 23 mars 2009.

Administrateur concerné : M Franck KALFON, administrateur de la SA « GROUPE JAJ » et Président du Conseil d'administration de la SA ADVENTURE LAND.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 23 mars 2009,

- **a décidé** de rompre la relation capitalistique avec les sociétés du « Groupe ADVENTURE LAND », à savoir les sociétés Adventure Land, BGK, Adventure Land Plateforme et Debbie Confection,
- **a autorisé** la cession des titres que la société « GROUPE JAJ » détenait dans les sociétés du « Groupe ADVENTURE LAND », à savoir : Adventure Land, Adventure Land Plateforme, BGK, Debbie Confection, au prix fixe de un euro symbolique, et d'une partie variable correspondant à 50% ou à 25 % du prix de rétrocession des titres selon que les titres cédés seront directement ou indirectement rétrocédés ou non rétrocédés.
- **a décidé** d'accorder un échéancier de paiement sur 18 mois pour le remboursement des comptes courants dont la société « GROUPE JAJ » est titulaire dans les livres des sociétés Adventure Land, Adventure Land Plateforme et An Diffusion.

2 – Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

2.1 - Avance en compte-courant à la SA Adventure Land autorisée dans la limite de 609.796 € rémunérée à 5 % l'an.

Au 31 mars 2009, cette avance se montait à 549.955,45 € y compris les intérêts courus de 23.331 €. Les intérêts calculés à 5 % se sont montés à 23.331 € pour l'exercice.

2.2 - Facturation à la SA Adventure Land d'une redevance groupe d'un montant de 13.000 € HT pour l'exercice.

2.3 - Au cours de l'exercice 2001/2002, Monsieur Maurice JABLONSKY a abandonné son compte-courant à hauteur de 457.347 € avec clause de retour à meilleure fortune. Cette clause prévoit que le remboursement de la somme de 457.347 € ne pourra devenir exigible que dans le cas d'un retour à meilleure fortune qui sera considéré comme atteint dès lors que la société Groupe JAJ, au cours de deux exercices consécutifs, aura réalisé un bénéfice net après impôts égal ou supérieur à un million d'euros. La créance devra être remboursée à partir de la clôture du deuxième exercice social faisant apparaître les seuils ci-dessus fixés ; dans ces conditions, la somme devra être remboursée sur une période n'excédant pas deux ans, sans intérêt.

2.4 - La société Groupe JAJ s'est constituée caution solidaire en garantie du remboursement des lignes de crédits qui sont accordées par la banque FORTIS, au profit de sa filiale, la SA Adventure Land, et ce, à concurrence d'un montant de 700.000 € et pour une durée d'un an expirant le 28 février 2009.

2.5 - Engagement vis-à-vis de la Société Générale :

- à maintenir bloquée une somme de 200 000 € au compte-courant de la SA ADVENTURE LAND tant que la banque n'aura pas été intégralement remboursée de toutes les sommes pouvant être dues par la SA ADVENTURE LAND en capital, intérêts, frais et accessoires à quelque titre et pour quelque cause que ce soit,
- et à conférer à la banque, à première demande de cette dernière, un nantissement de créance sur la somme de 200 000 € ainsi bloquée.



Les conventions, préalablement autorisées par le Conseil d'Administration et telles qu'elles sont énoncées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sont soumises à votre approbation.

VII - INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONNARIAT (L. 233-1)

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales connues au 31 mars 2009 dont, à notre connaissance, la participation dépasse les seuils légaux et statutaires :

Actionnaires

Monsieur Maurice JABLONSKY	35.86 %
Monsieur Joseph JABLONSKI	9.67 %
Groupe JAJ (actions propres)	8.65 %

Les salariés ne détiennent pas de participation dans le capital social selon la définition de l'article L.225-102 du Code de Commerce.

VIII - REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET LISTE DE L'ENSEMBLE DE LEURS MANDATS EXERCES AU TITRE DE L'EXERCICE 2008-2009

En conformité des dispositions de l'article 116 de la Loi 2001-420 du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques et de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, la rémunération globale des mandataires sociaux au titre de l'exercice écoulé ainsi que la liste de l'ensemble de leurs mandats vous sont données ci-dessous :

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration de la SA Groupe JAJ est composé des membres suivants :

- **Monsieur Joseph JABLONSKI**,
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,
demeurant 12, Avenue de la Belle Gabrielle - 94120 Fontenay S/Bois.
- **Madame Annie PASCuccio**, Administrateur,
demeurant 22 Rue Leroyer - 94300 Vincennes,
(non renouvelée lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 18 Décembre 2008).
- **Monsieur Bruno DAUMAN**, Administrateur,
demeurant 16, rue Poirier 94160 SAINT MANDE
(nommé lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 18 Décembre 2008).
- **Monsieur Franck KALFON**, Administrateur,
demeurant 2, Rue du Pont d'Hennebrock - 95350 St Brice sous Forêt, (démission le 23 mars 2009).
- **Monsieur Marcel ROBIN**, Administrateur,
demeurant 11, Villa Saint Mandé - 75012 Paris.

Rémunération globale, y compris les avantages en nature, au titre de l'exercice 2008-2009 :

Groupe JAJ	ADVENTURE LAND	AN DIFFUSION
M. J. JABLONSKI	M. F. KALFON	M. F. KALFON
Président & Directeur	Président & Directeur	Gérant :
Général : 263 980 €	Général : 85 832 €	105 750 €
y compris les avantages	y compris les avantages	
en nature	en nature	
Mme A. PASCUCCIO		
Directeur Administratif		
& Financier : 144 459 €	-	-
y compris les avantages		
en nature		
M. B. DAUMAN		
Directeur Export : 66 893 €	-	-
y compris les avantages		
en nature		
M. M. ROBIN		
Jetons de présence :	-	-
20 000 €		

Nous vous rappelons que Monsieur Joseph JABLONSKI a fait valoir ses droits à la retraite à compter du premier avril 2009 (conseil d'administration du 2 mars 2009).

Nous précisons que toutes les rémunérations ci-dessus sont fixes.

Mandats sociaux exercés :

Monsieur Joseph JABLONSKI :

- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société GROUPE JAJ,
- Gérant de la Société Civile d'Investissements JABLONSKI.

Madame Annie PASCUCCIO :

- Administrateur de la société Groupe JAJ.

Monsieur Bruno DAUMAN :

- Administrateur de la société Groupe JAJ.

Monsieur Marcel ROBIN :

- Administrateur de la société Groupe JAJ.

Monsieur Franck KALFON :

- Administrateur de la société Groupe JAJ,
- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société ADVENTURE LAND,
- Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société BKG DIFFUSION,
- Gérant de la SARL A.N. DIFFUSION,
- Gérant de la SARL S.E.G. DIFFUSION,
- Gérant de la SARL MRG DIFFUSION,
- Gérant de la SARL FT DISTRIBUTION,
- Gérant de la société S.L.B. Société Logistique Bobigny,
- Gérant de la SCI du 91 Bd Pasteur,
- Gérant de la SCI KALFON,
- Gérant de la SARL KALFON INVEST,



IX - LES MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

(article R.225-102 al.1 du Code de Commerce)

Le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de Président et de Directeur Général dans sa séance du 18 Décembre 2008 et a reconduit dans ses fonctions Monsieur Joseph JABLONSKI pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Au 1^{er} avril 2009 Bruno DAUMAN a été nommé Directeur Général Délégué pour la durée des fonctions du Directeur Général.

X - RISQUES ET INCERTITUDES -UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

(article L.225-100 al. 4,5,6 du code de commerce)

La société se couvre contre les risques de change en mettant en place des achats à terme de devises.

Un contrat d'assurance crédit (SFAC EULER) couvre l'essentiel de nos créances clients.

XI - ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (L. 225-100-3)

Aucune mesure n'a été prise pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique.

XII - INFORMATIONS EN MATIERE SOCIALE

En conformité des dispositions de l'article L.225-102-1 et de son Décret d'application du 20 février 2002, nous vous communiquons ci-après les informations en matière sociale :

1 - Effectifs

Au 31 mars 2009, l'effectif total de l'entreprise était de 44 salariés.

Il a été procédé à 1 embauche en CDD, 4 embauches en CDI.

Il a été réalisé 568 heures supplémentaires.

Il a été procédé à 1 licenciement pour d'autre motif qu'économique, 1 licenciement pour motif économique, 1 départ en retraite volontaire. L'entreprise n'a mené aucun plan social.

2 - Organisation du temps de travail

Au 31 mars 2009, 40 salariés étaient employés à temps plein, 2 salariés à mi-temps, 1 salariée à mi-temps pour invalidité et 1 salarié à 35 %.

27 cadres et salariés étaient à 36.50 heures de travail, 10 salariés à 35 heures de travail, 3 salariés à 38 heures de travail et 3 salariés à 17 h 50 de travail, 1 salarié à 10 heures.

3 - Rémunérations

Au 31 mars 2009, la masse salariale annuelle est de 2 317 850 euros avec 1 026 672 euros de charges sociales contre 2.012 998 euros avec 935 165 euros de charges sociales au 31 mars 2008.

Il n'y a pas de système d'intéressement et le nombre de salariés présents ne permet pas le versement de participation.

4 - Relations professionnelles et accords collectifs

Il n'y a pas de comité d'entreprise et il n'y a aucun délégué du personnel (élection du 25 novembre 2005 et 13 décembre 2005).

5 - Conditions d'hygiène et de sécurité

Il y a eu 4 accidents du travail au cours de l'année 2008-2009.

6 - Formation

1.60 % de la masse salariale a été consacré à la formation professionnelle.

7 - Emploi et insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise n'emploie pas de travailleurs handicapés.

8 - Œuvres sociales

Il n'y a pas de comité d'entreprise donc aucun budget.

XIII - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Notre activité ne génère aucune conséquence dommageable pouvant rejaillir sur les sources d'énergie ou sur notre environnement. Aucune information particulière n'est donc à signaler.







RAPPORT DE GESTION DU GROUPE « JAJ »

I - PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'EXERCICE 2008-2009

Dénomination sociale	Siège Social	% de contrôle	% d'intérêt
SA GROUPE JAJ 59201315500060	40-48 rue Beaumarchais 93100 Montreuil sous Bois	consolidante	100
SARL D DISTRIBUTION 42302640000048	ZI Des Vignes 29 rue Bernard 93 000 Bobigny	51,00	51,00

II - PRINCIPES DE CONSOLIDATION

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes internationales, les comptes consolidés du Groupe JAJ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards)/IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'approuvées par l'Union Européenne (UE).

Les comptes de l'exercice précédent sont présentés sur la base de la mise en équivalence du sous-groupe Adventure Land, suite au changement de méthode comptable opéré de manière rétrospective au 30 septembre 2008.

Désengagement du sous groupe «ADVENTURE LAND»

Le 23 mars 2009, le «Groupe JAJ» s'est désengagé définitivement du capital du sous-groupe Adventure Land et a cédé pour un euro symbolique, les participations détenues dans les sociétés Adventure Land, BGK, Adventure Land Plateforme et Debbie Confection.

Pour assurer une diffusion des comptes dans des délais raisonnables, le « Groupe JAJ » a décidé de déconsolider le sous-groupe «ADVENTURE LAND» pour l'exercice clos le 31 mars 2009 sur la base des résultats consolidés au 30 septembre 2008 des entreprises associées. En effet, la consolidation des sociétés cédées jusqu'à leur date de cession effective (intégration du résultat intercalaire) n'aurait pas été compatible avec les délais de publication réglementaire des comptes consolidés.

Le résultat du désengagement du sous-groupe Adventure Land se traduit par une perte de 4 196 249 euros.

Au 31 mars 2009, les comptes courants du Groupe JAJ à l'égard du sous-groupe Adventure Land s'élèvent à 966.096 euros comptabilisés en actif non courant pour leur part à échéance à plus de douze mois (322.032 euros) et en actif courant pour leur part à échéance à un an au plus (644.064 euros).

Activité abandonnée

La société D. Distribution ayant un carnet de commandes insuffisant pour déclencher la fabrication de nouvelles collections, le management a décidé de suspendre son activité textile.

Comme l'impose la norme IFRS 5, une présentation distincte des éléments relatifs à cette activité abandonnée est faite au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie.

Ainsi, dans le bilan au 31 mars 2009, les éléments d'actif et de passif (hors quote-part des minoritaires dans les capitaux propres) de la société D Distribution ont été isolés sur une ligne spécifique. Comme le requiert la norme IFRS 5, le bilan au 31 mars 2008 n'a pas été modifié.

Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie ont été retraités rétrospectivement afin d'isoler les activités abandonnées sur des lignes séparées.

Ainsi le compte de résultat présente le résultat lié aux activités abandonnées sur une ligne spécifique, tandis que le tableau des flux de trésorerie présente, par nature de flux, le détail entre les activités abandonnées et les activités poursuivies.

Méthode de consolidation

Les comptes de la filiale « D. DISRIBUTION » sur laquelle la SA « Groupe JAJ » exerce directement ou indirectement, en droit ou en fait, un contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Il y a présomption de contrôle exclusif lorsque la détention directe et indirecte est supérieure à 50 % des droits de vote. Les créances et les dettes entre les deux sociétés consolidées au 31 mars 2009 n'ont pas été éliminées en consolidation.

III - ELEMENTS CONSTITUTIFS ET COMPARATIFS DU RESULTAT NET

Le chiffre d'affaires net consolidé de l'exercice écoulé s'élève à 16.639.128 € contre 16.457.400 € au 31 mars 2008, soit une augmentation de 1,10 %, et correspondant uniquement à la société Groupe JAJ (l'activité de D. Distribution étant reclassée en activité abandonnée).

Les autres données financières comparatives des comptes consolidés sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 mars 2009	Exercice clos le 31 mars 2008
Résultat opérationnel courant :	- 222 696	-124 931
Résultat opérationnel :	- 1 347 810	- 993 873
Résultat financier :	- 820 758	- 969 883
Résultat lié au désengagement du sous-groupe ADVENTURE LAND	- 4 196 249	- 179 859
Charges d'impôts	111 661	- 551 824
Résultat activités abandonnées (D. Distribution)	- 491 580	- 152 473
Résultat net	- 6 968 058	- 1 744 264
Résultat net part du groupe	- 6 727 184	- 1 669 552

Le bilan consolidé du Groupe au 31 mars 2009 se présente ainsi :

• Actifs non courants	1.784.426 €
• Actifs courants	7.954.484 €
• Actifs – activité abandonnée	912.036 €
• Capitaux propres part du groupe.....	3.316.929 €
• Intérêts minoritaires.....	16.166 €
• Passifs non courants	752.224 €
• Passifs courants	5.686.583 €
• Passifs – activité abandonnée.....	879.044 €

Endettement du groupe :

	2008/2009	2007/2008
Dettes totales/capitaux propres	220 %	78 %
Dettes totales/chiffre d'affaires	44 %	47 %
Emprunts et dettes financières/capitaux propres	38 %	26 %

Au 31 mars 2009, le montant des créances clients cédées à des sociétés de factoring s'élève à 980.041 €.

Pour se protéger contre le risque de change et compte tenu du volume d'achat de marchandises en dollars, le groupe achète des devises à terme.

Au 31 mars 2009, le montant des achats à terme de devises s'élève à 3.750.000 \$ US.

IV - SITUATION DE L'ACTIVITE DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION - (L. 233-26)

Le chiffre d'affaires net hors taxes, réalisé au cours de l'exercice clos le 31 mars 2009 est de 16.639.127 euros contre 16.457.400 euros au 31 mars 2008, soit en augmentation de 1.10%, et correspond uniquement à la société GROUPE JAJ (l'activité de D.DISTRIBUTION étant reclassé en activité abandonnée).

Le résultat opérationnel de l'exercice est de - 1.347.810 euros contre - 993.873 euros au 31 mars 2008.

Le résultat lié au désengagement du sous-groupe Adventure Land se traduit par une perte de 4.196.249 euros et s'explique de la manière suivante :

- Quote-part du groupe dans les résultats des entreprises associées au 30 septembre 2008 - 2.850.694 €
- Résultat de cession consolidé - 1.345.555 €

Le résultat de l'activité abandonnée (D.DISTRIBUTION) se traduit par une perte de 491.580 euros contre - 152.473 euros sur l'exercice 2007-2008.

Le résultat net est impacté par le désengagement du sous-groupe Adventure Land et l'activité abandonnée de D.DISTRIBUTION et laisse apparaître une perte de 6.968.058 euros au 31 mars 2009 contre une perte de 1.744.264 euros sur l'exercice clos le 31 mars 2008.

V- EVOLUTION PREVISIBLE (L. 233-26)

La société D DISTRIBUTION ayant un carnet de commandes insuffisant pour déclencher la fabrication de nouvelles collections, le management a décidé de suspendre son activité textile.

L'activité de la SA Groupe JAJ devrait se redresser compte tenu de l'ouverture de nouveaux marchés à l'exportation et de son affirmation sur le marché français.

VI - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L 233-26)

Un crédit d'impôt recherche correspondant à 50% des dépenses d'élaboration des nouvelles collections engagées en 2008 a été comptabilisé pour la première fois cette année pour un montant de 359 893 euros.

Le montant total des salaires pour l'élaboration des nouvelles collections est de 719 785 euros en tenant compte des temps réellement passés des stylistes, chef de produits et assistantes.

TABLEAU DES FILIALES INFORMATIONS JURIDIQUES

Filiales de la SA GROUPE JAJ :

Sociétés	Capital social	Siège	RCS	Activité	Participation
SARL D DISTRIBUTION	500.000 €	29 rue Bernard 93 000 Bobigny	Bobigny 423 026 400	Diffusion et promotion de la marque DIA	51 %

TABLEAU DES FILIALES CHIFFRES D'AFFAIRES & RÉSULTATS DES COMPTES SOCIAUX

Sociétés	CA 31.03.09	CA 31.03.08	Résultat 31.03.09	Résultat 31.03.08
SARL D.DISTRIBUTION ⁽¹⁾	543 653	2 440 396	- 507 486	- 161 992

(1) Société classée en activité abandonnée dans les comptes (IFRS 5)

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005
a) Capital social	3 890 000	3 890 000	3 890 000	3 890 000	3 890 000
b) Nombre des actions ordinaires	3 890 000	3 890 000	3 890 000	3 890 000	3 890 000
c) Nombre des actions à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005
a) Chiffre d'affaires hors taxes	16 639 127	16 457 400	21 393 012	22 116 976	23 489 109
b) Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-5 189 696	- 1 390 627	250 955	1 951 097	1 011 734
c) Impôts sur les bénéfices	-359 893	- 763 791	0	484 715	382 469
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements	-5 083 484	- 1 734 462	- 80 373	749 674	945 260
f) Résultat distribué	0	0	0	0	389 000
III - RESULTATS PAR ACTION	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-1,24	- 0,16	0,06	0,33	0,16
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1,31	- 0,45	- 0,02	0,19	0,24
c) Dividende attribué à chaque action (net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10
IV - PERSONNEL	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	44	45	44	48	45
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	2 317 850	2 012 998	2 159 505	2 233 334	2 035 117
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 026 672	935 165	1 003 814	1 051 133	953 753

Aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L.225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de Commerce.

Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne en application de la Loi de Sécurité Financière dans le cadre de la préparation des comptes de l'exercice 2008-2009

(Article L 225-37 du Code de Commerce)

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 septembre 2009

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce et des recommandations émises par l'Autorité des Marchés Financiers, le présent rapport s'attache à rendre compte, dans le cadre de la préparation des comptes de l'exercice 2008-2009, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, des pouvoirs confiés au Directeur Général par le Conseil d'Administration, des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société « GROUPE JAJ ».

Le présent rapport a été soumis au conseil d'administration le 29 juillet 2009.

I - ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La société est administrée par un conseil d'administration. Elle n'a pas opté pour la dissociation des fonctions de Président du conseil et de Directeur Général. La société se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en conformité des dispositions du code de commerce applicables aux sociétés anonymes et tient compte des préconisations des rapports Viénot et Bouton reprises dans le rapport consolidé AFEP-MEDEF d'octobre 2003.

Composition du Conseil

Nous vous rappelons que votre Conseil d'Administration est composé de TROIS (3) membres, après le 31 mars 2009 :

- Monsieur Joseph JABLONSKI, administrateur et Président du Conseil d'administration,
- Monsieur Bruno DAUMAN, administrateur (Directeur Général Délégué à compter du 1^{er} avril 2009),
- Monsieur Marcel ROBIN, administrateur.

La liste des administrateurs de la Société incluant les fonctions exercées dans d'autres sociétés est ci-annexée. Le conseil d'administration n'a pas institué de comités.

Commentaires sur la composition du Conseil d'Administration :

Présidence du Conseil d'administration

Les statuts de la société prévoient que le Président du Conseil d'administration pourra cumuler ses fonctions avec celles de Directeur Général de la société, selon décision du conseil. En application de l'article 20 des statuts, le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 18 décembre 2008 de ne pas procéder

à la dissociation des fonctions entre la Présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale, en considérant que la structure moniste était mieux adaptée aux circonstances du moment.

Démission d'un mandat d'administrateur.

Nous vous indiquons que Monsieur Franck KALFON a démissionné de ses fonctions d'administrateur par lettre du 23 mars 2009 à compter dudit jour et nous vous demandons de bien vouloir en prendre acte lors de notre assemblée générale.

Nomination d'un directeur Général Délégué

Lors de notre conseil d'administration du premier avril 2009, Monsieur Bruno DAUMAN, administrateur, a été nommé directeur Général Délégué à compter de cette même date.

Absence de condamnations pour fraude, d'association à une faillite ou d'incrimination et/ou sanction publique officielle

A la connaissance de la société « GROUPE JAJ », et au jour de l'établissement du présent rapport,

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration ;
- aucun des membres du conseil d'administration n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que Directeur Général ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration de la société par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- aucun administrateur n'a été empêché, par un tribunal, d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Contrats de Services

Aucun membre du conseil d'administration n'est lié par un contrat de services avec la société « GROUPE JAJ » ou l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

Rôle et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires, et par les statuts. La société « GROUPE JAJ » souscrit et s'attache à respecter les principes de Gouvernement d'Entreprise en vigueur en France et tels qu'ils résultent du rapport Consolidé AFEP-MEDEF d'octobre 2003.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société, se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre.

- Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche des affaires de la société et en assure le suivi et le contrôle ; à cette fin, il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.
- Il désigne les mandataires sociaux chargés de diriger la société.
- Il définit la politique de rémunération de la Direction Générale.
- Il répartit les jetons de présence dont le montant global est voté par l'assemblée.

- Il s'assure de la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés.
- Il arrête le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.
- Il arrête les comptes annuels et semestriels et prépare l'Assemblée Générale.

Fréquence des réunions et décisions adoptées

L'article 17 « REUNIONS DU CONSEIL » des statuts prévoit que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, notre Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois.

L'agenda des réunions du Conseil a été le suivant :

- *Séance du 01 avril 2008* : Révision des appointements du Président Directeur Général,
- *Séance du 16 juillet 2008* : Examen et arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2008 – Etablissement des comptes de gestion prévisionnels – Proposition de renouvellement et nomination d'administrateurs – Proposition de renouvellement d'un commissaire aux comptes titulaire et nomination d'un commissaire aux comptes suppléant – Proposition de jetons de présence – Pouvoirs donnés au Président du conseil d'administration de prolonger de trois mois le délai de tenue de l'Assemblée générale.
- *Séance du 02 octobre 2008* : Révision de l'appointement du Président Directeur Général,
- *Séance du 5 novembre 2008* : Examen et arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2008 – Etablissement des rapports de gestion de la société, d'activité du groupe et du Président sur le gouvernement d'entreprise et contrôle interne – Préparation et convocation de l'Assemblée Générale des actionnaires,
- *Séance du 18 Décembre 2008* : Décision cumul des fonctions du Président du conseil d'administration et du Directeur Général- Renouvellement du mandat du Président et du Directeur Général,
- *Séance du 31 Décembre 2008* : Répartition des jetons de présence – Conditions de mise en œuvre du programme de rachat d'actions,
- *Séance du 2 mars 2009* : Départ en retraite du Président Directeur Général à compter du premier avril 2009 – Continuation de ses fonctions sans rémunération – Attribution d'une prime de départ.
- *Séance du 9 mars 2009* : Révision du compte de résultat prévisionnel 2008-2009 – Situation de l'actif réalisable et du passif exigible au 30.09.2008 – Examen et arrêté des comptes semestriels au 30.09.2008 et des comptes intermédiaires consolidés, établissement du rapport d'activité du groupe consolidé pour la période du 01.04.2008 au 30.09.2008,
- *Séance du 23 mars 2009* : Décision de rompre les liens capitalistiques entre la société « GROUPE JAJ » et les sociétés du Groupe « ADVENTURE LAND », - Autorisation de la cession de ce groupe au prix fixe de 1 € plus partie variable – Décision d'accorder aux sociétés de ce groupe un échéancier de remboursement des comptes courants sur 18 mois. Pouvoirs à conférer au Président pour la mise en œuvre des actes d'exécution prévus au protocole,

Convocations des administrateurs

Conformément à l'article 17 « REUNIONS DU CONSEIL » des statuts les administrateurs ont été convoqués dans le respect des dispositions légales par lettre simple ou télécopie.

Conformément à l'article L 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (comptes semestriels) ainsi que les comptes annuels.

Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués dans le respect des dispositions légales.

Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'administration se déroulent au siège social de la société.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

II - LIMITATION DES POUVOIRS DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR GENERAL

Nous vous précisons qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs de Monsieur Joseph JABLONSKI, votre Président et Directeur Général ni à celui de son Directeur Général Délégué.

III - CONFLITS D'INTERETS

A la connaissance de la Société « GROUPE JAJ » et au jour de l'établissement du présent rapport, aucun conflit d'intérêt n'est identifié entre les devoirs de chacun des membres du conseil d'administration et de la Direction générale à l'égard de la société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

IV - REMUNERATIONS ET AVANTAGES

Au titre de l'exercice 2008-2009, le montant global des jetons de présence versés aux membres du conseil d'Administration a été de 20 000 euros. La rémunération de l'administrateur tient compte de sa participation effective aux travaux du conseil

Montant des rémunérations des mandataires sociaux versées par le groupe au titre de l'exercice 2008-2009 :

	Rémunération brute fixe versée	Jetons de présence	Avantages en nature perçus	Rémunération totale perçue
Président Directeur Général				
Monsieur Joseph JABLONSKI	260 432 € dont 37 333 € d'indemnité de départ volontaire en retraite		Repas : 1 023 € Voiture : 2 525 €	263 980 €
Administrateurs				
Monsieur Bruno DAUMAN (Nommé par AG du 18/12/2008)	66 000 €		Voiture : 893 €	66 893 €
Monsieur Franck KALFON (Démission le 23/03/2009)	183 002 €		Voiture : 8 580 €	191 582 €
Madame Annie PASCuccio (Non renouvelée à AG du 18/12/2008)	140 359 €		Repas : 511 € Voiture : 3 588 €	144 459 €
Monsieur Marcel ROBIN		20 000 €		



Rémunérations des mandataires sociaux

Le conseil d'administration arrête les règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux. Ils ne perçoivent pas de part variable.

Il n'existe ni parachutes dorés ni retraites chapeaux.

Les avantages en nature sont déterminés sur la base du barème de l'administration fiscale.

Schémas d'intéressement et de participation

Il n'y a ni contrats d'intéressement ni de participation.

V - INFORMATIONS PREVUES PAR L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons que le rapport de gestion fait mention des informations prévues par l'article L. 225-100-3 du code de commerce relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

VI - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Nous vous rappelons que notre Société a mis au point des procédures de contrôle interne.

Ces procédures reposent sur l'ensemble des contrôles mis en œuvre par la Direction Générale en vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion rigoureuse et efficace de la société et d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation et les méthodologies suivantes :

1 - Objectif du contrôle interne

L'objectif du contrôle interne est d'assurer la qualité et la fiabilité de la production des comptes dans les buts suivants :

- prévenir les erreurs et les fraudes,
- protéger l'intégrité des biens et des ressources de l'entreprise,
- gérer rationnellement les moyens de l'entreprise,
- assurer un enregistrement comptable correct de toutes les opérations nécessaires, en conformité avec les lois et réglementations en vigueur.

Le bon fonctionnement d'un système de contrôle interne permet de réduire les risques d'erreur ou de malversation, il ne peut cependant conduire à les éliminer complètement.

2 - Organisation du contrôle interne

Le contrôle interne de la société n'est pas formalisé, mais il est effectif et s'est affiné au cours des années. Il répond essentiellement aux conditions suivantes :

- séparation des fonctions
- exhaustivité
- réalité
- évaluation correcte
- respect des normes de présentation des comptes.

Compte tenu de notre activité de négoce un soin tout particulier a été apporté au suivi des marchandises de leur commande aux fournisseurs à la livraison aux clients en passant par la gestion des stocks. Pour ce faire nous disposons d'un programme informatique spécifique et performant fournissant un inventaire en permanence ainsi que diverses statistiques par produit, famille, représentant, secteur, marges etc... constituant une aide à la gestion efficace.

Notre secteur de clientèle présente un risque non négligeable, aussi en plus du suivi inclus dans le programme cité plus avant, une gestion et une surveillance des comptes des clients est effectuée en comptabilité. Nous avons également souscrit une assurance crédits en plus des renseignements commerciaux que nous nous efforçons de maintenir à jour.

Les décisions d'achat importantes remontent à la direction générale avec un souci de prix, de maintien de la qualité et de la continuité des approvisionnements auprès de fournisseurs habituels.

Notre gestion financière en dehors des opérations courantes fait appel au factoring et à des mesures de précaution contre les variations de cours de change compte tenu du chiffre significatif de nos importations. Pour se protéger contre le risque de change, la société achète des devises à terme. Les recours aux emprunts sont soumis au conseil d'administration de même que les opérations sur titres.

La gestion du personnel est également très centralisée et les tâches de chacun clairement définies avec des recoupements pour contrôle et afin d'éviter qu'une même personne n'effectue une ou plusieurs tâches incompatibles.

Sur le plan juridique nous sommes assistés par les juristes d'un cabinet d'avocats extérieur à la société.

En ce qui concerne les biens et les personnes nous avons pris, tant en contrats d'assurance qu'en mesures de sécurité et de vidéosurveillance, toutes les dispositions nécessaires pour la sauvegarde des biens et des personnes en cas de sinistre.

Les investissements nécessaires au maintien et au développement de l'entreprise sont engagés au fur et à mesure des besoins et des objectifs poursuivis. Les investissements importants relèvent du conseil d'administration.

Notre service comptable est doté d'un personnel compétent. Les normes comptables applicables en France sont scrupuleusement respectées afin de présenter des comptes sociaux fiables avec une information complète.

En ce qui concerne les comptes consolidés, nous avons recours à un cabinet extérieur qui tous les semestres collecte auprès des filiales les informations nécessaires conduisant à l'établissement de comptes consolidés reflétant la réalité du groupe et l'implication de chacune des entités dans le résultat consolidé.

Fait à Montreuil le 29 juillet 2009

Le Président du Conseil d'administration



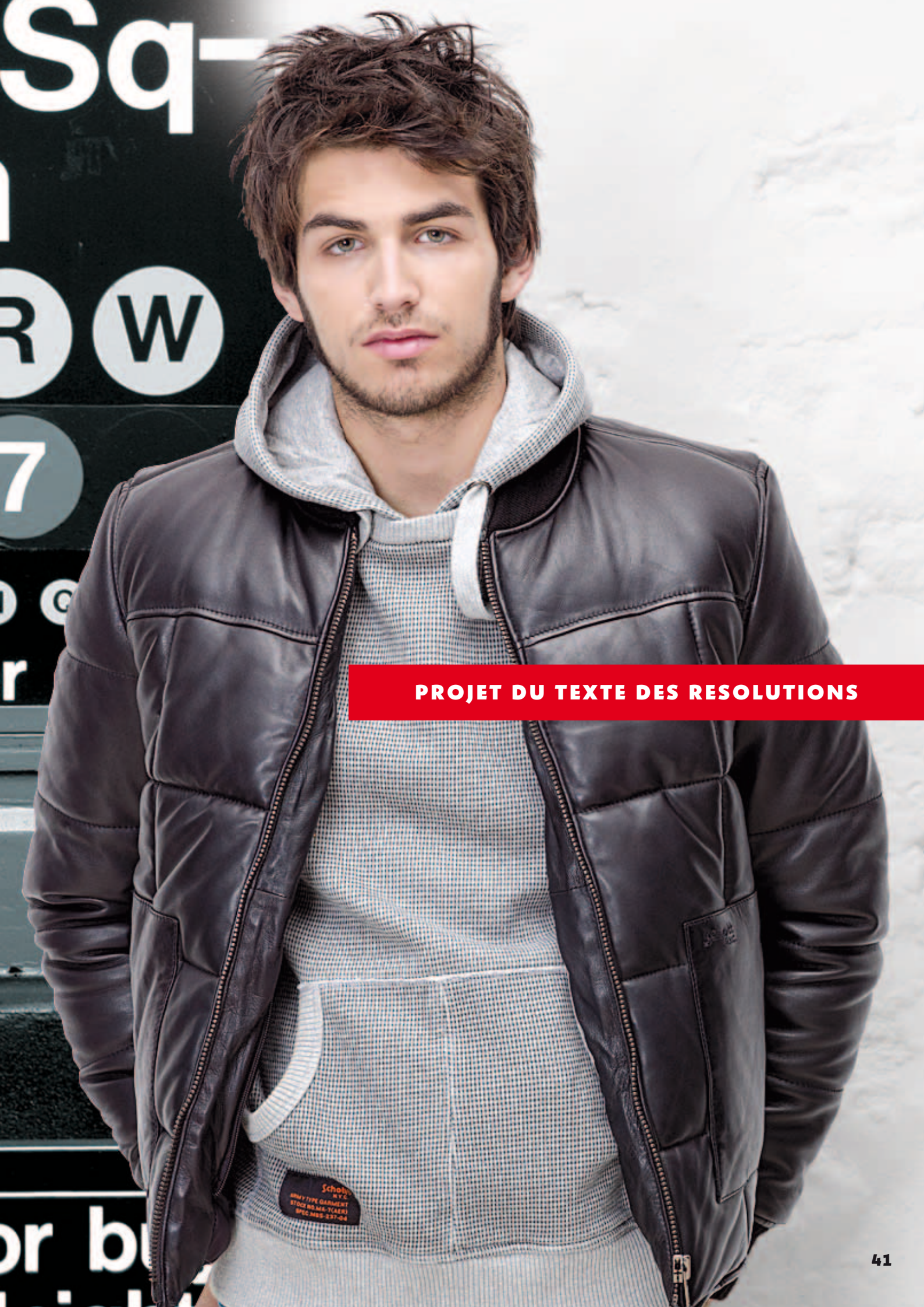
**Times
Station**

S N Q

1 2 3

 **Elevator to**
For A C E ente

Enter with



PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS

1° - De la Compétence de l'assemblée générale ordinaire annuelle :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2009, des explications complémentaires données verbalement, approuve dans toutes leurs parties ces rapports, les comptes, le bilan, et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle donne quitus aux administrateurs en exercice sur la période du 1er avril 2008 au 31 mars 2009 de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après examen des comptes consolidés clos le 31 mars 2009 ainsi que les explications complémentaires données verbalement, approuve les comptes consolidés clos le 31 mars 2009 (bilan consolidé – compte de résultat consolidé et l'annexe) dans toutes leurs parties, tels qu'ils sont présentés, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur lesdits comptes consolidés.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration, constate que le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2009 fait ressortir une perte nette comptable de 5 083 484,46 €.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 mars 2009 de la façon suivante :

- A concurrence de la somme de - 4 720 355,61 €
en diminution du poste « AUTRES RESERVES » qui figure

Au passif du bilan pour un montant de 4 720 355,61 €,

- Et le solde, soit la somme de - 363 128,85 €

Au débit du poste « REPORT à NOUVEAU » à ouvrir
au passif du bilan.

Au prochain bilan le poste « AUTRES RESERVES » sera soldé, et le poste « REPORT à NOUVEAU » sera débiteur de 363 128,85 €.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que la société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices sociaux :

Exercices	Dividende global	Revenu Imposable
31/03/2006	Néant	Néant
31/03/2007	Néant	Néant
31/03/2008	Néant	Néant



Cinquième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont énoncées.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Franck KALFON à compter du 23 mars 2009, et décide de ne pas le remplacer.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président du Conseil d'administration à l'effet de procéder aux formalités de publicités légales et réglementaires.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de fixer à la somme de vingt mille euros (20.000 euros) le montant global annuel des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration en exercice pendant la période du premier avril 2008 au 31 mars 2009, à charge pour le conseil d'administration de répartir cette somme.

2° - De la Compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

Huitième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, décide de réduire le capital social de 329 061 € pour le ramener de 3 890 000 € à 3 560 939 €, par application de l'article L. 225-210 du code de commerce.

Cependant, la présente résolution est adoptée sous la condition suspensive que les créanciers antérieurs à la date du dépôt du procès-verbal au greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny ne fassent pas opposition dans les délais légaux ou que leurs oppositions soient rejetées sans condition par le tribunal.

Neuvième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de réaliser cette réduction de capital social par voie d'annulation des 329 061 actions auto détenues de 1 € de valeur nominale.

La différence entre le prix de revient de 1 546 766,25 € et la valeur nominale des titres annulés de 329 061 €, soit 1 217 705,25 € sera portée au débit du compte « REPORT à NOUVEAU » qui sera ainsi porté à - 1 580 834,10 €.

L'assemblée générale extraordinaire confère les pouvoirs les plus étendus au conseil d'administration à l'effet de réaliser les opérations ci-dessus, notamment à l'effet de constater la réalisation ou la non réalisation de la condition suspensive posée dans la huitième résolution, constater en conséquence le caractère définitif de la réduction de capital social ou constater, au contraire, qu'il n'y a pas lieu à réduction de capital, en informer les actionnaires.

Dixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire, comme conséquence des résolutions précédentes décide de modifier l'article 6 des statuts ainsi qu'il suit :

Les deux premiers paragraphes de l'article sont supprimés et remplacés par le texte suivant :

« Le capital social de la société est fixé à la somme de TROIS MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE MILLE NEUF CENT TRENTÉ NEUF (3 560 939) euros.

Il est divisé en TROIS MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE MILLE NEUF CENT TRENTÉ NEUF (3 560 939) actions de UN (1) euro de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et entièrement libérées. »

Le reste de l'article demeure sans changement.

Cette modification ne prendra effet qu'au jour de la constatation par le conseil d'administration, et après expiration du délai légal, de l'absence d'opposition et, au cas d'opposition, lors de la constatation par le conseil d'administration du caractère définitif et sans condition du rejet de l'opposition par le tribunal de commerce.

Onzième résolution

L'assemblée générale extraordinaire confère les pouvoirs les plus étendus au porteur d'extraits ou de copies du présent procès-verbal pour faire, partout où besoin sera, toutes formalités légales ou réglementaires notamment de dépôt au greffe du Tribunal de commerce.



Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle par les actionnaires remplissant les conditions prévues par l'article R. 225-71 du code de commerce doivent, conformément aux dispositions légales, être envoyées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai de vingt cinq jours, à compter de la publication du présent avis.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Toutefois seront seuls admis à assister à l'assemblée les actionnaires qui auront, au préalable, justifié de cette qualité :

- pour les actionnaires nominatifs : par leur inscription en compte, nominatif pur ou administré, cinq jours avant la date de l'assemblée ;
- pour les actionnaires au porteur : par le dépôt, dans les mêmes délais, d'un certificat établi par leur intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des titres inscrits en compte jusqu'à la date de l'assemblée à la Banque Palatine, service MAREG, « Le péricône », 10, avenue Val de Fontenay 94131 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX.

A défaut de pouvoir assister personnellement à l'assemblée générale, les actionnaires pourront :

- soit donner procuration à leur conjoint ;
- soit donner procuration à un mandataire actionnaire lui-même membre de l'assemblée ;
- soit voter par correspondance ;
- soit adresser à la société une procuration sans indication de mandataire.

Il sera remis ou adressé à tout actionnaire qui en fera la demande un formulaire de vote par correspondance et ses annexes.

Cette demande devra être faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et adressée au siège social de la société 40-48 rue Beaumarchais, 93100 Montreuil sous Bois, au plus tard six jours avant la date de la réunion.

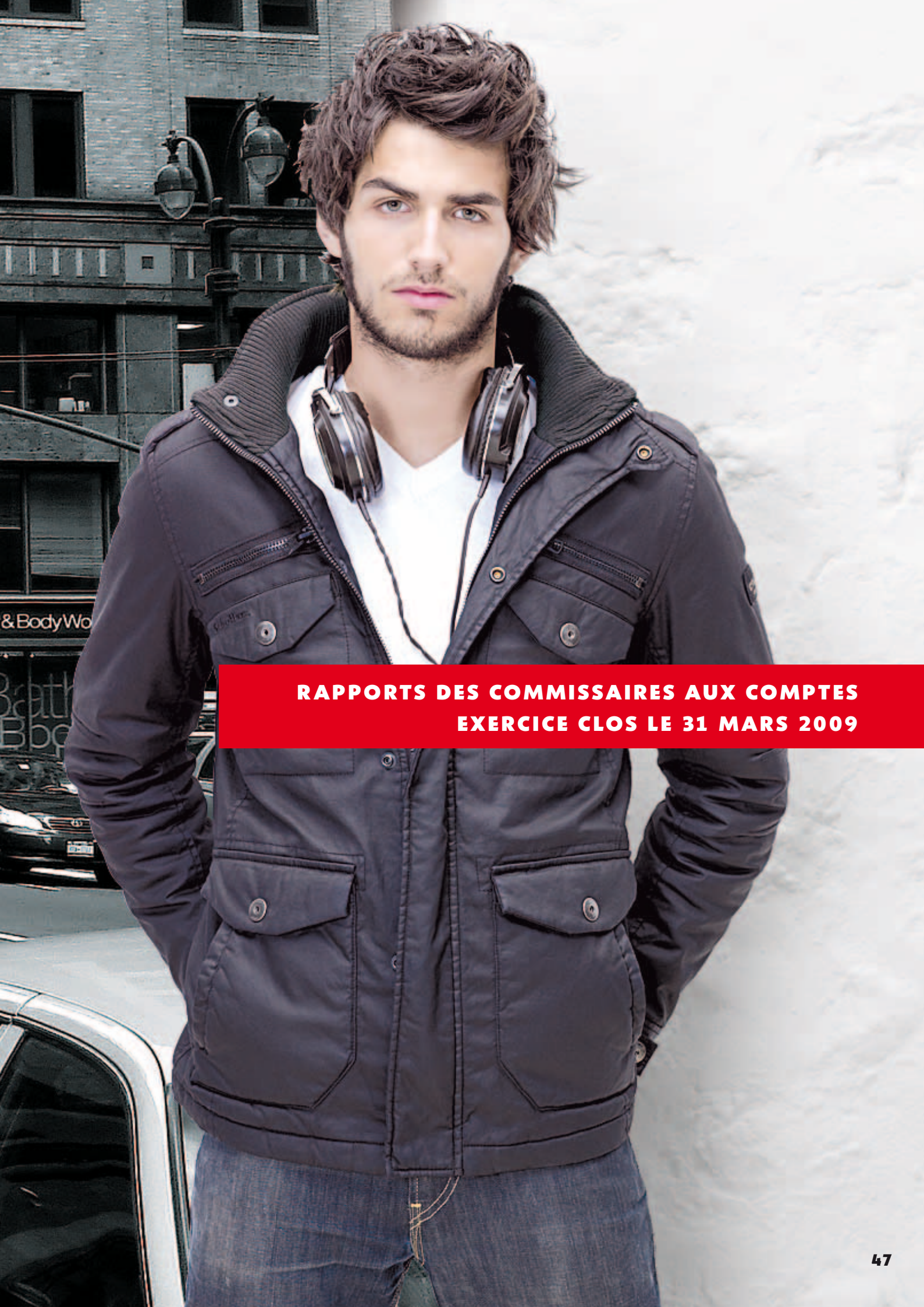
Les formulaires de pouvoir et de vote par correspondance ainsi que les demandes de cartes d'admission devront être adressés à la Banque Palatine, service MAREG, « Le péricône », 10, avenue Val de Fontenay 94131 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX (à l'attention de Monsieur MERLE).

Il ne sera tenu compte que des formulaires qui auront été réceptionnés au plus tard trois jours avant la date de la réunion.

Le présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentés par des actionnaires.

Le conseil d'administration





**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009**



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société GROUPE JAJ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la Société décrites au paragraphe 3 de l'annexe concernant les stocks, sur la base des éléments disponibles, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Paris et Boulogne, le 9 Septembre 2009
Les Commissaires aux Comptes

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE
COMPTABLE ET D'ETUDES ECONOMIQUES
PAUL BRUNIER (S.F.P.B.)
Hervé LE TOHIC
Associé

CABINET
GUILLERET ET ASSOCIES
Alain COIFFARD
Associé



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Mars 2009, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la Société GROUPE JAJ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe, à savoir :

- A la note 1 paragraphe 1 concernant la déconsolidation du sous-groupe Adventure Land sur la base des résultats consolidés au 30 Septembre 2008 des entreprises associées ;
- A la note 1 paragraphe 13 concernant le redressement fiscal notifié à la société D.Distribution.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment sur le reclassement en activité abandonnée de la société D.Distribution conformément à la norme IFRS 5.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Boulogne, le 9 Septembre 2009
Les Commissaires aux Comptes

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE
COMPTABLE ET D'ETUDES ECONOMIQUES
PAUL BRUNIER (S.F.P.B.)
Hervé LE TOHIC
Associé

CABINET
GUILLERET ET ASSOCIES
Alain COIFFARD
Associé



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE GROUPE JAJ

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GROUPE JAJ et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Boulogne, le 9 Septembre 2009
Les Commissaires aux Comptes

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE
COMPTABLE ET D'ETUDES ECONOMIQUES
PAUL BRUNIER (S.F.P.B.)
Hervé LE TOHIC
Associé

CABINET
GUILLERET ET ASSOCIES
Alain COIFFARD
Associé



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Administrateur concerné :

Monsieur Franck KALFON, administrateur de la SA GROUPE JAJ et président du conseil d'administration des SA ADVENTURE LAND et BGK DIFFUSION

Le conseil d'administration du 23 mars 2009 a autorisé la SA GROUPE JAJ à signer un protocole de cession des titres qu'elle détient dans les sociétés du sous-groupe ADVENTURE LAND, à savoir :

- SA ADVENTURE LAND,
- SA BGK DIFFUSION
- SARL ADVENTURE LAND PLATEFORME
- SARL DEBBIE CONFECTION.

Les principales dispositions de ce protocole sont les suivantes :

- la cession par la SA GROUPE JAJ de sa participation détenue dans les sociétés ci-dessus se fait à ces dernières moyennant le prix symbolique de 1 €. Dans l'éventualité d'une cession ultérieure de titres par les acheteurs intervenant avant le 1er avril 2012, un supplément de prix est susceptible d'être obtenu par la SA GROUPE JAJ à raison de 50 % ou 25 % du prix de cession selon que les titres cédés seront directement ou indirectement rétrocédés ou non rétrocédés. Par ailleurs, dans le cas où le sous-groupe ADVENTURE LAND réaliserait un bénéfice en 2010, 2011 ou 2012, une rétrocession de 10 % du bénéfice net consolidé du sous-groupe ADVENTURE LAND à la SA GROUPE JAJ est convenue,
- au jour de la cession des titres du sous-groupe ADVENTURE LAND, la SA GROUPE JAJ détenant une créance sur les sociétés de ce sous-groupe d'un montant de 966.097 €, il a été convenu du remboursement de cette créance en 18 mensualités de 53.672 € à compter du 20 avril 2009. Pour garantir le paiement de cette créance et des intérêts y afférents, la SA GROUPE JAJ bénéficie :
 - du nantissement en deuxième rang de 100 % des parts de la SCI KALFON – 29, rue Bernard 93000 Bobigny,
 - du nantissement du fonds de commerce de la SARL ADVENTURE LAND PLATEFORME – route de Sousse 4070 M'Saken – Tunisie,
 - du nantissement de 100 % des parts de la SARL AN DIFFUSION – 29, rue Bernard 93000 Bobigny.



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

II - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1. Avance en compte-courant à la SA ADVENTURE LAND autorisée dans la limite de 609.796 € rémunérée à 5 % l'an. Le 31 mars 2009, cette avance se montait à 549.955 € y compris les intérêts courus de 23.330 €. Les intérêts calculés à 5 % se sont montés à 23.330 € pour l'exercice. Les modalités de remboursement de cette avance ont été convenues au protocole évoqué ci avant.

2.2. Facturation à la SA ADVENTURE LAND d'une redevance groupe d'un montant de 13.000 € HT pour l'exercice.

2.3. Au cours de l'exercice 2001/2002, Monsieur Maurice JABLONSKY a abandonné son compte-courant à hauteur de 457.347 € avec clause de retour à meilleure fortune. Cette clause prévoit que le remboursement de la somme de 457.347 € ne pourra devenir exigible que dans le cas d'un retour à meilleure fortune qui sera considéré comme atteint dès lors que la SA GROUPE JAJ, au cours de deux exercices consécutifs, aura réalisé un bénéfice net après impôts égal ou supérieur à un million d'euros. La créance devra être remboursée à partir de la clôture du deuxième exercice social faisant apparaître les seuils ci-dessus fixés ; dans ces conditions, la somme devra être remboursée sur une période n'excédant pas deux ans, sans intérêt.

2.4. La SA GROUPE JAJ est caution solidaire en garantie du remboursement des lignes de crédits accordées par la banque FORTIS, au profit de la SA ADVENTURE LAND et ce, à concurrence d'un montant de 700.000 € et pour une durée d'un an expirant le 28 février 2009.

2.5. La SA GROUPE JAJ s'est engagée vis-à-vis de la SOCIETE GENERALE à maintenir bloquée une somme de 200.000 € au compte-courant de la SA ADVENTURE LAND tant que la banque n'aura pas été intégralement remboursée de toutes les sommes pouvant lui être dues par la SA ADVENTURE LAND en capital, intérêts, frais et accessoires à quelque titre et pour quelque cause que ce soit et à conférer à la banque, à première demande de cette dernière, un nantissement de créance sur la somme de 200.000 € ainsi bloquée.

Paris et Boulogne, le 9 Septembre 2009
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet GUILLERET et ASSOCIES
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Alain COIFFARD
Associé

SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - SFPB
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Hervé LE TOHIC
Associé



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL RESULTANT DE L'ANNULATION D' ACTIONS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 SEPTEMBRE 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GROUPE JAJ et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du Code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, votre société détient à ce jour 329.061 actions propres dont la valeur comptable s'établit à 1.546.766,25 €. Votre société ne disposant plus de réserves lui permettant de conserver à son actif les 329.061 actions auto détenues, le conseil d'administration a décidé de soumettre à votre approbation leur annulation pour se conformer aux dispositions de l'article L. 225-210 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires et qui réduira le capital de votre société de 3.890.000 € à 3.560.939 €.

Paris et Boulogne, le 9 Septembre 2009
Les Commissaires aux Comptes

Cabinet GUILLERET et ASSOCIES
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Alain COIFFARD
Associé

SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - SFPB
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Hervé LE TOHIC
Associé





COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2009

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 MARS 2009

	31.03.2009	31.03.2008
Immobilisations incorporelles nettes	150 819	192 748
Immobilisations corporelles nettes	1 274 721	1 489 977
Immobilisations financières nettes	36 854	875 941
Participations dans les entreprises associées		4 313 576
Créances d'impôts sur sociétés		1 165 339
Impôts différés Actif		8 644
Autres actifs non courants	322 032	
I - ACTIFS NON COURANTS	1 784 426	8 046 225
Stocks de marchandises	2 875 466	4 363 078
Stocks nets	2 875 466	4 363 078
Avances et acomptes versés	19 249	6 112
Clients et comptes rattachés	2 721 840	3 616 762
Créances d'exploitation nettes	2 741 089	3 622 874
Débiteurs divers	1 662 403	103 003
Charges constatées d'avance	205 141	360 623
Autres créances	1 867 544	463 626
Instruments financiers	57 415	
Impôts courants	165 147	325 074
Autres actifs financiers à court terme	200 314	
Disponibilités	47 509	1 008 150
II - ACTIFS COURANTS	7 954 484	9 782 802
Activité abandonnée	912 036	
TOTAL ACTIF	10 650 946	17 829 027

	31.03.2009	31.03.2008
Capital	3 890 000	3 890 000
Titres d'autocontrôle	- 1 605 811	-1 594 870
Réserves consolidées	7 759 924	9 157 374
Résultat net part du groupe	- 6 727 184	-1 669 552
Capitaux propres, part du groupe	3 316 929	9 782 952
Réserves des minoritaires	257 040	331 752
Résultat des minoritaires	- 240 874	-74 712
Capitaux propres, part des minoritaires	16 166	257 040
I - CAPITAUX PROPRES	3 333 095	10 039 992
Provisions non-courantes	20 971	161 220
Dettes financières à long terme	217 074	461 101
Avantages au personnel non-courants	32 263	
Autres passifs non-courants		
Impôts différés passifs	481 916	251 016
II - PASSIFS NON COURANTS	752 224	873 337
Part à moins d'un an des dettes financières à long et moyen terme	247 890	238 888
Découvert bancaire et autres emprunts à court terme	806 732	1 929 707
Instruments financiers		311 323
Provisions courantes		
Dettes fournisseurs	3 638 577	3 109 424
Dettes sociales	471 485	533 179
Autres dettes	521 899	741 274
Autres passifs courants		24 552
Dettes d'impôts sur les sociétés		27 351
III - PASSIFS COURANTS	5 686 583	6 915 698
Activité abandonnée	879 044	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	10 650 946	17 829 027

RÉSULTAT AU 31 MARS 2009

	31.03.2009	31.03.2008 (1)	31.03.2008 Publié
Chiffres d'affaires	16 639 128	16 457 400	18 912 417
Autres produits de l'activité	9 847	4 243	234 453
Achats consommés	10 275 874	9 893 538	11 214 672
Charges de personnel	3 344 522	2 948 163	3 383 417
Charges externes	2 657 747	2 718 631	3 343 123
Impôts et taxes	321 184	287 249	314 700
+/- Value de cession des immobilisations d'exploitation			
Dotation aux amortissements	257 758	205 304	236 621
Dotation aux provisions	381 478	536 145	631 097
Autres produits d'exploitation	377 393	8 118	109 767
Autres charges d'exploitation	10 501	5 662	85 666
Résultat opérationnel courant	- 222 696	- 124 931	47 341
Autres produits opérationnels	7 578	67 277	56 816
Autres charges opérationnelles	1 132 692	936 219	1 182 225
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 1 347 810	- 993 873	- 1 078 068
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	319		44 385
Coût de l'endettement financier brut	198 628	190 659	237 455
Coût de l'endettement financier net	- 198 309	- 190 659	- 193 070
Autres produits financiers	169 756	104 042	67 122
Autres charges financières	792 205	883 266	890 691
Résultat lié au désengagement du sous-groupe ADVENTURE-LAND	- 4 196 249	- 179 859	- 179 859
Charges d'impôts	111 661	- 551 824	- 530 302
Résultat activités abandonnées	- 491 580	- 152 473	
RÉSULTAT NET	- 6 968 058	- 1 744 264	- 1 744 264
Intérêts minoritaires activités abandonnées	- 240 874	- 74 712	
Intérêts minoritaires total	- 240 874	- 74 712	- 74 712
Part du groupe activités abandonnées	- 250 706	- 77 761	
Part du groupe activités cédées	- 4 196 249	- 179 859	
Part du groupe dans les activités poursuivies	- 2 280 229	- 1 411 932	
Part du groupe total	- 6 727 184	- 1 669 552	- 1 669 552
Résultat par action activités abandonnées	- 0,07	- 0,02	
Résultat par action activités cédées	- 1,18	- 0,05	
Résultat par action des activités poursuivies	- 0,64	- 0,40	
Résultat par action total	- 1,89	- 0,47	- 0,47

(1) activité de D DISTRIBUTION reclassée en activité abandonnée



SOMMAIRE DE L'ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

ET MODALITES DE CONSOLIDATION.....	p. 60
1. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	p. 60
2. METHODES DE CONVERSION – IAS 21	p. 61
3. RISQUES DE CHANGE	p. 61
4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – IAS 38.....	p. 62
5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES – IAS 16	p. 62
6. CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT – IAS 17	p. 62
7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	p. 63
8. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	p. 63
9. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	p. 63
10. STOCKS – IAS 2	p. 63
11. CREANCES ET DETTES	p. 64
12. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	p. 65
13. ACTIVITE ABANDONNEE – ACTIF.....	p. 65
14. CAPITAUX PROPRES.....	p. 65
15. TITRES D'AUTOCONTROLE - IAS 32	p. 65
16. DETTES FINANCIERES	p. 66
17. DECOUVERTS BANCAIRES	p. 66
18. FOURNISSEURS.....	p. 66
19. AUTRES DETTES	p. 66
20. INDEMNITES ET PENSIONS DE RETRAITES – IAS 19	p. 66
21. IMPOTS DIFFERES – IAS 12	p. 67
22. ACTIVITE ABANDONNEE – PASSIF.....	p. 67
23. EFFECTIFS	p. 67
24. RESULTAT OPERATIONNEL	p. 68
25. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	p. 68
26. RESULTAT LIE AU DESENGAGEMENT DU SOUS-GROUPE ADVENTURE LAND....	p. 69
27. IMPOT SUR LES SOCIETES	p. 70
28. RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES DE D.DISTRIBUTION.....	p. 70

NOTE 2 AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES p. 71

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'adoption des normes internationales, les comptes consolidés du Groupe JAJ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards)/IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'approuvées par l'Union Européenne (UE).

Les comptes de l'exercice précédent, sont présentés sur la base de la mise en équivalence du sous-groupe Adventure Land suite au changement de méthode comptable opéré de manière rétrospective au 30 septembre 2008.

1. Principes de consolidation

Désengagement du sous-groupe Adventure Land

Le groupe JAJ a décidé le 23 mars 2009 de se désengager définitivement du capital du sous-groupe Adventure Land et a cédé pour un euro symbolique les participations détenues dans les sociétés Adventure Land, BGK, Adventure Land Plateforme et Debbie Confection (ci après le sous-groupe Adventure Land).

Pour assurer une diffusion des comptes dans des délais raisonnables le groupe JAJ a décidé de déconsolider le sous-groupe Adventure Land pour l'exercice clos le 31 mars 2009 sur la base des résultats consolidés au 30 septembre 2008 des entreprises associées. En effet, la consolidation des sociétés cédées jusqu'à leur date de cession effective (intégration du résultat intercalaire) n'aurait pas été compatible avec les délais de publication réglementaire des comptes consolidés.

Le résultat du désengagement du sous-groupe Adventure Land se traduit par une perte de 4.196.249 euros (voir note aux paragraphes 8 et 26).

Au 31 mars 2009, les comptes courants du groupe JAJ à l'égard du sous-groupe Adventure Land s'élèvent à 966.096 euros comptabilisés en actif non courant pour leur part à échéance à plus de douze mois (322.032 euros) et en actif courant pour leur part à échéance à un an au plus (644.064 euros).

Activité abandonnée - IFRS 5

La société D Distribution ayant un carnet de commandes insuffisant pour déclencher la fabrication de nouvelles collections, le management a décidé de suspendre son activité textile.

Comme l'impose la norme IFRS 5, une présentation distincte des éléments relatifs à cette activité abandonnée est faite au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie.

Ainsi, dans le bilan au 31 mars 2009, les éléments d'actif et de passif (hors quote-part des minoritaires dans les capitaux propres) de la société D Distribution ont été isolés sur une ligne spécifique. Comme le requiert la norme IFRS 5 le bilan au 31 mars 2008 n'a pas été modifié.

Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie ont été retraités rétrospectivement afin d'isoler les activités abandonnées sur des lignes séparées.

Ainsi le compte de résultat présente le résultat lié aux activités abandonnées sur une ligne spécifique, tandis que le tableau des flux de trésorerie présente, par nature de flux, le détail entre les activités abandonnées et les activités poursuivies.

Périmètre et méthodes de consolidation

Les comptes de la filiale D Distribution sur laquelle la SA Groupe JAJ exerce, directement ou indirectement, en droit ou en fait, un contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Il y a présomption de contrôle exclusif lorsque la détention directe et indirecte, est supérieure à 50 % des droits de vote.

Les créances et les dettes significatives entre les deux sociétés consolidées au 31 mars 2009 n'ont pas été éliminées en consolidation.

Le Périmètre de consolidation au 31 mars 2009 :

NOMS	Adresse du siège social	% contrôle	% d'intérêt	Méthode
GROUPE JAJ	40-48 rue Beaumarchais			
Siret : 59201315500060	93100 - Montreuil	100	100	IG
D.DISTRIBUTION	ZI des Vignes 29, rue Bernard			
Siret : 42302640000048	93008 - Bobigny	51,00	51,00	IG

2. Méthodes de conversion – IAS 21

Opérations en devises

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan de fin de période sont converties au taux de change en vigueur à cette même date. Les produits, charges et flux sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction.

Les profits et pertes latents résultant de la conversion des actifs et passifs sont inscrits en résultat financier consolidé.

3. Risque de change

Au 31 mars 2009, le groupe est couvert contre les risques de change. L'état des positions du groupe face au risque de change peut se résumer ainsi :

Bilan (actif/passif en \$)	-2 742 067 \$
dettes fournisseurs	- 2 457 349 \$
autres dettes	- 299 905 \$
liquidités	+ 15 187 \$
Montant des opérations engagées d'achat à terme de dollars	3 750 000 \$

Le différentiel de couverture, soit 1.007.933 dollars, permet de couvrir en partie les prévisions budgétaires d'achat du premier semestre du prochain exercice.

4. Immobilisations incorporelles – IAS 38

Les immobilisations incorporelles (hors activité abandonnée) regroupent un droit au bail de 100.000 euros amorti pour 16.667 euros ainsi que des concessions, brevets et licences de 171.437 euros en valeur brute amorties pour 103.951 euros.

Les brevets, licences, marques et le droit au bail sont amortis sur des périodes n'excédant pas leur durée d'utilisation.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est constaté selon le mode linéaire, en fonction des durées de vie économiques suivantes :

- Logiciels..... 12 mois
- Marques et frais de concept..... 5 ans
- Droit au bail..... 9 ans

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Aucune dépréciation complémentaire n'a été identifiée au cours de l'exercice.

5. Immobilisations corporelles – IAS 16

Les immobilisations corporelles figurent en valeur nette au bilan selon la méthode du coût amorti. Leur valeur brute correspond à leur coût historique d'acquisition ou leur coût de production.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Aucune dépréciation complémentaire n'a été identifiée au cours de l'exercice.

Le Groupe JAJ a estimé que la valeur nette comptable de ses immobilisations correspond à leur valeur d'utilité. La règle de décomposition par composants a été appliquée et les durées d'amortissement n'ont pas été redéfinies car elles correspondent aux durées d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les modes et durées suivants :

Constructions	20 ans	linéaire
Agencements aménagements des constructions	10 ans	linéaire
Installations diverses	3 à 10 ans	linéaire
Matériel et outillage	5 à 10 ans	linéaire ou dégressif
Matériel de transport	4 à 5 ans	linéaire
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans	linéaire ou dégressif

6. Contrats de location - financement – IAS 17

La norme IAS 17 qualifie d'immobilisations certains contrats de location. Dans le Groupe JAJ, ce type de contrats concerne des véhicules et du matériel de bureau.

Les contrats de location transférant à JAJ les risques et avantages liés à la propriété (contrats de location



financement) sont comptabilisés pour un montant brut de 113.126 euros dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Au 31 mars 2009, le montant cumulé des amortissements relatif à ces contrats de location s'élève à 83.675 euros.

7. Immobilisations financières

Les immobilisations financières représentent des dépôts de garantie.

8. Participations dans les entreprises associées

Les participations des entreprises associées ont été cédées le 23 mars 2009 et sorties pour leur valeur en consolidation au 30 septembre 2008, date la plus proche de la cession, pour un montant net de 1.345.556 euros représentant la dernière valeur en consolidation des titres cédés.

Société	Valeur comptable des participations du sous-groupe Adventure Land	
	30/09/2008	31/03/2008
Valeur des titres à l'actif	1.475.470	4.313.576
Provision pour risque au passif	(129.914)	(141.654)
Total	1.345.556	4.171.922

Voir paragraphe 26. « Résultat lié au désengagement du sous-groupe Adventure Land »

9. Autres actifs non courants

Ce poste représente la part à plus d'un an des comptes courants à l'égard du sous-groupe Adventure Land (322.032 euros)

10. Stocks – IAS 2

Les marchandises en stock ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour cette évaluation.

Les articles figurant à l'inventaire au 31 mars 2009 ont été dépréciés en tenant compte de la valeur probable de réalisation.

Les provisions sur les marchandises en stock (hors activité abandonnée) s'élèvent à 172.269 euros au 31 mars 2009, contre 205.268 euros au 31 mars 2008.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

11. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non recouvrement.

Les provisions pour dépréciation des comptes clients (hors activité abandonnée) s'élèvent à 369.464 euros, contre 684.780 euros au 31 mars 2008.

Avances et acomptes versés

Les avances et acomptes versés s'élèvent à 19.249 euros.

Affacturation et Effets escomptés non échus - IAS 39

La norme IAS 39 prévoit que la décomptabilisation d'un actif financier est soumise entre autres choses au transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif. Dans le cadre de ses opérations d'affacturage, le Groupe JAJ conserve la quasi-totalité des risques d'irrecouvrabilité sur les créances cédées. Il en est de même pour les effets escomptés non échus.

Les créances clients incluent 980.041 euros faisant l'objet d'une cession à un factor et 230.479 euros remis à l'escompte. Les débiteurs divers sont réduits des créances sur les factors pour 530.505 euros.

Un concours bancaire courant est constitué pour 289.166 euros représentant le financement par affacturage et 230.479 euros correspondant aux effets escomptés non échus.

Instruments financiers – IAS 39

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La politique du Groupe est la couverture économique des risques de change par des instruments dérivés.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments Financiers », les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Pour être éligibles à la comptabilité de couverture, les instruments financiers doivent répondre à des critères de documentation et d'efficacité.

Le Groupe effectue périodiquement des achats à terme de devises afin de couvrir l'ensemble de ses dettes relatives aux achats importés, aux royalties et frais annexes.

Les variations de valeur des dérivés sont alors enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et en résultat pour sa partie inefficace.

Au 31 mars 2009, les instruments financiers dérivés sont inclus dans le poste « Instruments financiers » à l'actif pour un montant de 57.415 euros avant effet d'IS.

La variation des instruments financiers du groupe augmente les capitaux propres pour sa valeur nette d'impôt soit 245.676 euros.



Débiteurs divers et autres actifs non courants

Ils comprennent essentiellement les comptes courants à l'égard du sous-groupe Adventure Land pour 644.064 euros, des produits à recevoir pour 41.308 euros, des avoirs fournisseurs pour 37.886 euros, un crédit d'impôt recherche pour 359.893 euros, et une créance sur la société D Distribution pour 574.247 euros.

12. Charges constatées d'avance

Elles se montent à 205.141 euros et correspondent à de la marchandise non rentrée en stock pour 40.907 euros et des frais de collection pour 98.343 euros. Elles se composent également de frais de publicité, honoraires et frais de fonctionnement divers.

13. Activité abandonnée - actif

Ce poste représente les actifs de la société D Distribution qui a suspendu son activité textile. Ces actifs sont principalement constitués des éléments suivants (en valeur nette comptable) :

• Marchandises	110	K€
• Créances clients	144	K€
• Créances de carry-back	401	K€
• Trésorerie	124	K€
• Autres actifs	133	K€
• Total	912	K€

Tous ces éléments ont une échéance à un an au plus à l'exception de la créance de carry-back.

La société D.Distribution a fait l'objet d'un contrôle fiscal pour la période allant de 2004 à 2006. A ce titre l'administration fiscale a considéré que les redevances versées au titre de l'utilisation de la marque M.DIA devaient être intégrées au coût d'acquisition de l'immobilisation incorporelle (sans possibilité d'amortissement) et ne constituaient donc pas une charge déductible. Cette requalification, contestée par la société n'est pas provisionnée le 31 mars 2009, bien que le redressement ait été notifié au titre de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 509 K€.

Comme indiqué précédemment la société D Distribution dispose d'une créance de carry-back de 402 K€ qui n'a pas été dépréciée dans le mesure où le management pense disposer de solides arguments dans le cadre du contentieux qui l'oppose à l'administration fiscale.

14. Capitaux propres

La variation des capitaux propres consolidés est donnée dans les tableaux annexes à la note 2.

15. Titres d'autocontrôle – IAS 32

Au 31 mars 2009, la SA Groupe JAJ détenait 336.411 actions propres achetées à un cours moyen de 4,77 euros, soit 1.605.811 euros.

Le cours moyen du mois de mars 2009 s'établissant à 0,52 euros, une provision pour dépréciation des actions propres a été comptabilisée pour 1.430.246 euros au niveau des comptes sociaux de la SA Groupe JAJ.

Conformément à la norme IAS 32.33, la valeur brute des titres a été portée en déduction des capitaux propres consolidés sur la ligne « titres d'autocontrôle », et la provision reclassée en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 32, aucune perte ou aucun profit ne doit être comptabilisé dans le compte de résultat au titre de la dépréciation, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres. Ces profits ou pertes doivent être présentés dans les états financiers comme une variation des capitaux propres consolidés.

Les mouvements sur actions propres au cours de l'exercice pour 10.941 euros et la moins value de cession pour 1502 euros expliquent la variation des capitaux propres imputable aux actions propres

16. Dettes financières

La composition des emprunts et dettes financières est la suivante :

	A moins d'1 an	A plus d'1 an
Emprunts	224.656	182.075
Dettes financières location financement	19.371	35.000
Autres dettes financières	3.863	
Total dettes financières	247.890	217.075

17. Découverts bancaires

Ils s'établissent à 806.732 euros et s'expliquent essentiellement par le retraitement des opérations d'affacturage pour 289.166 euros et d'effets escomptés non échus pour 230.479 euros..

18. Fournisseurs

Les fournisseurs sont d'un montant de 3.638.577 euros contre 3.109.424 au 31 mars 2008.

19. Autres dettes

D'un montant de 521.899 euros, elles comprennent essentiellement des royalties et commissions pour 330.413 euros ainsi que des dettes en matière de TVA et taxes diverses pour 144.202 euros.

20. Indemnités et pensions de retraites – IAS 19

En application de la norme IAS 19, l'ensemble des avantages octroyés au personnel tels que les indemnités de départ en retraite, doivent être comptabilisés.

Les seuls engagements significatifs identifiés portent sur les indemnités de départ en retraite. Ces engagements ont été déterminés en fonction d'hypothèses démographiques (ancienneté lors du départ en retraite, espérance de vie, taux de rotation du personnel, ...) et financières (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, ...). Pour information, le taux d'actualisation retenu s'élève à 4%.

Les écarts actuariels ont été intégralement comptabilisés en résultat.

La société Groupe JAJ a partiellement externalisé auprès de la Société Générale ses engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi. Ces engagements s'élèvent à 99.111 euros au 31 mars 2009, dont une fraction (66.848 euros) est couverte par les primes versées auprès de la Société Générale. La fraction non couverte (32.263 euros) a été comptabilisée en provision.

Compte tenu du caractère non significatif des engagements externalisés, aucune réconciliation de la juste valeur des actifs du régime entre l'ouverture et la clôture de l'exercice n'est réalisée.

21. Impôts – IAS 12

Les impôts différés sont déterminés pour chaque entité fiscale selon la méthode du report variable.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société intégrée et sont présentés à l'actif du bilan ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale. Les actifs d'impôts ne sont comptabilisés que si l'entité fiscale a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures. Par prudence, aucun impôt différé relatif aux déficits reportables n'a été activé.

Les impôts différés passifs comptabilisés sont tous relatifs à la société groupe JAJ :

correction impôt social sur dépréciation des actions propres	476.749 euros
moins-values sur cession d'actions propres	12.761 euros
variation des instruments financiers	19.063 euros
retraitement du crédit bail	- 8.307 euros
provision retraite	-10.754 euros
décalage temporaire	- 7.596 euros
TOTAL	481.916 euros

22. Activité abandonnée - passif

Ce poste représente les passifs de la société D Distribution qui a suspendu son activité textile.

Ces passifs sont essentiellement constitués des éléments suivants :

Dettes fournisseurs	92 K€
Dettes fiscales et sociales	141 K€
Dettes à l'égard de la société JAJ	574 K€
Autres dettes	72 K€
TOTAL	879 K€

Tous ces passifs ont une échéance inférieure à un an.

23. Effectifs

Les effectifs des sociétés consolidées sont de 45 personnes au 31.03.2009, contre 56 personnes au 31.03.2008.

24. Résultat opérationnel

Information sectorielle

L'activité des sociétés intégrées du groupe JAJ est le commerce de gros. La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

	France	Export	Total
Vente en gros	9 500 578	6 852 223	16 352 801
Vente détail	272 750		272 750
Transport sur ventes	7 733	5 843	13 576
TOTAL	9 781 061	6 858 066	16 639 127

Les ventes en gros représentent l'exploitation de la marque Schott par la société JAJ.

Les ventes au détail représentent l'exploitation de la marque Schott par la société JAJ pour 196.972 euros, et la marque Elektrode pour 75.778 euros.

Achats consommés

Les achats consommés comprennent les achats et variations de stocks des matières premières, autres approvisionnements, et marchandises ainsi que les reprises de provisions relatives à ces stocks.

Charges de personnel

Les charges de personnel regroupent les rémunérations, les charges sociales et les reprises de provisions liées à cette nature de charges.

Charges externes

Elles incluent l'impact du retraitement des locations-financements (24 K€ de redevances au 31 mars 2009) et des reclassements des transferts de charges (336 K€ au 31 mars 2009).

Autres produits d'exploitation

Le crédit d'impôt recherche correspondant à 50% des dépenses d'élaboration des nouvelles collections engagées en 2008 a été comptabilisé pour la première fois cette année pour un montant de 359.893 euros.

Autres produits opérationnels

Ils sont constitués des reprises de provisions pour dépréciation des comptes clients nettes des pertes sur créances irrécouvrables.

Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles d'un montant global de 1.132.692 euros sont principalement constituées par des royalties au titre de la licence SCHOTT pour 1.096.109.euros

25. Produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier brut s'élève à 198.628 euros au 31 mars 2009.

Les autres éléments financiers représentent essentiellement les effets négatifs liés au change (-696 K€ au 31 mars 2009).

26. Résultat lié au désengagement du sous-groupe Adventure Land

Le résultat du désengagement du sous-groupe Adventure Land se traduit par une perte de 4.196.249 euros qui s'explique de la manière suivante :

- quote-part du groupe dans les résultats des entreprises associées au 30 septembre 2008 pour -2.850.694 euros ;
- résultat de cession consolidé au 30 septembre 2008 pour -1.345.555 euros qui est égal à la différence entre :
 - le prix de cession des titres cédés mentionné dans le protocole d'accord pour 1 euro symbolique ;
 - et la dernière valeur en consolidation au 30 septembre 2008 (1.345.556 euros) des titres mis en équivalence cédés (tenant compte notamment des écarts d'acquisition et de leur dépréciation).

Entreprises associées	Quote-part de résultat 30/09/2008	Valeur comptable des participations 30/09/2008
Adventure Land SA	- 2 113 180	1 109 347
AN Diffusion	- 515 500	28 940
BGK Diffusion	45 979	-166
Brodland	- 56 516	22 169
Debbie	- 9 341	-18 463
FT Distribution	763	-15 575
Infostyle	- 802	337
IJ Mailles	- 17 167	-78 277
MRG Diffusion	- 227	-3 560
Plateforme Adventure Land	- 176 435	314 677
Segura Diffusion	- 8 268	-13 873
SLB		
TOTAL	- 2 850 694	1 345 556

Il convient de noter par ailleurs que :

- au 31 mars 2008, le résultat inscrit dans le compte de résultat consolidé (-179.859 euros) correspond à la quote-part de résultat des titres du sous-groupe Adventure Land (société mise en équivalence) au titre de l'exercice.
- Conformément au protocole de cession du 23 mars 2009 relatif à la cession du sous-groupe Adventure Land, dans l'éventualité d'une cession ultérieure de titres par les acheteurs intervenant avant le 1er avril 2012, un supplément de prix est susceptible d'être obtenu par Groupe JAJ à raison de 50 % du prix de cession. Par ailleurs, dans le cas où le Groupe Adventure Land réaliserait un bénéfice en 2010, 2011 ou 2012, le protocole de cession prévoit une rétrocession de 10 % du bénéfice net consolidé du Groupe Adventure Land à Groupe JAJ. Aucun complément de prix n'a été comptabilisé au 31 mars 2009 en raison du manque de visibilité sur la mise en œuvre éventuelle de la clause de complément de prix qui dépend de facteurs dont le groupe n'a aucune maîtrise.

27. Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt est de 111.661 euros. Elle se compose des éléments suivants :

Résultat net consolidé avant impôt	- 6.856 K€
Taux d'impôt société mère	33.33%
Produit d'impôt théorique	- 2.285 K€
Effet de cession du sous-groupe Adventure Land (incluant la quote-part de résultat jusqu'au 30 septembre 2008)	1.399 K€
Déficits fiscaux non utilisés	1.004 K€
Divers	- 6 K€
Charge d'impôt comptabilisée	112 K€
dont impôt exigible	0
dont impôt différé	112 K€

28. Résultat des activités abandonnées de D Distribution

	31 mars 2009	31 mars 2008
Chiffres d'affaires	568 205	2 440 396
Charges opérationnelles	1 011 148	2 536 635
Résultat opérationnel	- 442 943	- 96 239
Résultat financier	- 39 992	- 34 712
Charge d'impôts	- 8 645	- 21 522
Résultat net	-491 580	-152 473
Intérêts minoritaires	- 240 874	-74 712
Part du groupe	- 250 706	-77 761

NOTE 2 - AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Les autres informations significatives sont données dans les tableaux ci-après :

Flux d'immobilisations (activités poursuivies)

	Montants au 31.03.2008	Augmen- tations	Diminutions	Reclassement en activités abandonnées	Montants au 31.03.2009
Concessions, brevets et licences	167 377	22 480	- 1 300	- 17 120	171 437
Droit au bail	100 000				100 000
Fonds de commerce					
Total Immobilisations Incorporelles	267 377	22 480	- 1 300	- 17 120	271 437
Terrains	131 119				131 119
Constructions	978 651				978 651
Installations techniques	82 941	1 868	- 22 495		62 314
Installations techniques en crédit bail					
Autres immobilisations corporelles	1 619 702	27 999	- 223 475	- 20 027	1 404 199
Autres immobilisations corporelles en crédit bail	113 126				113 126
Immobilisations encours					
Avances et acomptes					
Total Immobilisations Corporelles	2 925 539	29 867	- 245 970	- 20 027	2 689 409
Titres de participation					
Créances rattachées particip. conso	835 360		- 835 360		
Créances rattachées particip. non conso					
Dépôts et cautionnements	40 581	7 296	- 10 262	- 762	36 853
Total Immobilisations Financières	875 941	7 296	- 845 622	- 762	36 853
Participation dans l'entreprise des associées	4 313 576		- 4 313 576		
TOTAL GENERAL IMMOBILISATIONS	8 382 433	59 643	- 5 406 468	- 37 909	2 997 699

Flux d'amortissements sur immobilisations (activités poursuivies)

	Montants au 31.03.2008	Augmen- tations	Diminutions	Reclassement en activités abandonnées	Montants au 31.03.2009
Concessions, brevets et licences	74 629	47 742	- 1 300	- 17 120	103 951
Droit au bail		16 667			16 667
Total amort.sur Immo.Incorporelles	74 629	64 409	- 1 300	- 17 120	120 618
Constructions	578 560	35 479			614 039
Installations techniques, mat.et outill.industr.	47 593	10 444	- 22 495		35 542
Installations techniques en crédit bail					
Autres immobilisations corporelles	751 911	164 665	- 215 155	- 19 989	681 432
Autres immobilisations corporelles en crédit bail	57 498	26 177			83 675
Total amort.sur Immo.Corporelles	1 435 562	236 765	- 237 650	- 19 989	1 414 688
TOTAL GENERAL AMORTISSEMENTS	1 510 191	301 174	- 238 950	- 37 109	1 535 306

Tableau des provisions (activités poursuivies)

	Montants au 31.03.2008	Dotations	Reprises	Reclassement en activités abandonnées	Montants au 31.03.2009
Stocks de matières premières					
Stocks de produits intermédiaires et finis					
Stocks de marchandises	205 268	274 182	- 205 268	- 101 913	172 269
Total provisions sur stocks	205 268	274 182	- 205 268	- 101 913	172 269
Clients	684 780	176 665	- 403 450	- 88 531	369 464
Débiteurs divers					
Total provisions sur créances	684 780	176 665	- 403 450	- 88 531	369 464
Créances rattachées à des participations					
Total provisions sur immo. financières					
Provisions pour risques	19 566	28 971	- 19 566	- 8 000	20 971
Provision pour indemnités de départ en retraite		32 263			32 263
Provision sur participations dans les entreprises associées	141 654		- 141 654		
Total provisions pour risques et charges	161 220	61 234	- 161 220	- 8 000	53 234
TOTAL GENERAL PROVISIONS	1 051 268	512 081	- 769 938	- 198 444	594 967

Échéance des créances (activités poursuivies)

	Montant total	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans
Créance ratt. à des part. consolidées	0	0	
Dépot et cautionnements	36 854	0	36 854
	0	0	0
Avances et ac. versés sur commandes	19 249	19 249	0
Clients et comptes rattachés	2 721 840	2 453 028	268 812
	0	0	0
Créances sociales	4 784	4 784	
Débiteurs divers	1 657 619	1 657 619	
Débiteurs divers	1 662 403	1 662 403	
Autres actifs non courants	322 032	0	322 032
Instruments financiers dérivés	57 415	57 415	0
Créances d'impôts sur le sociétés	359 893	359 893	0
Impôts courants (TVA principalement)	165 147	165 147	0
Charges constatées d'avance	205 141	205 141	0

Échéance des dettes

	Montant total	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans
Emprunts / établis. de crédit	406 731	224 656	182 075
Dettes financières diverses	3 862	3 862	
Dettes financières location financement	54 371	19 371	35 000
	464 964		
Part à moins d'un an des dettes financières à long terme		247 889	
Part à plus d'un an des dettes financières à long terme			217 075
Instruments financiers dérivés			
Fournisseurs	3 638 577	3 638 577	
Fournisseurs d'immobilisations			
Dettes fournisseurs	3 638 577	3 638 577	
Dettes sociales	471 485	471 485	
Dettes fiscales	144 202	144 202	
Dettes diverses	338 481	338 481	
Av. & acomptes recus / commande	39 216	39 216	
Autres dettes	521 899	521 899	
Autres passifs courants			
Dettes d'impôt sur les sociétés			

Variation des capitaux propres

	Contribution Groupe	Intérêts hors Groupe	Total
Capitaux propres 30/09/2007	11 047 435	330 731	11 378 166
Résultat de l'exercice	- 1 461 091	- 73 694	- 1 534 785
Instruments financiers JAJ SA	202 827		202 827
Instruments financiers Adventure Land	36 618		36 618
Actions propres JAJ SA	- 38 171		- 38 171
Autres	- 4 666		- 4 666
Capitaux propres 31/03/2008	9 782 952	257 040	10 039 992
Résultat de l'exercice	- 6 727 184	- 240 874	- 6 968 058
Instruments financiers JAJ SA	245 676		245 676
Actions propres JAJ SA	- 12 443		- 12 443
Autres (dont annulation des instruments financiers Adventure Land)	27 928		27 928
Capitaux propres 31/03/2009	3 316 929	16 166	3 333 095

Variation des flux de trésorerie

OPERATIONS D'EXPLOITATION	31/03/2009	31/03/2008
RESULTAT NET ACTIVITES POURSUIVIES	- 2 280 229	- 1 411 932
RESULTAT NET ACTIVITES CEDEES	- 4 196 249	- 179 859
RESULTAT NET DES ACTIVITES ABANDONNES	- 250 706	- 77 761
RESULTAT CONSOLIDE	- 6 727 184	- 1 669 552
Part des minoritaires dans le résultat des stés intégrées	- 240 874	- 74 712
Quote part dans résultat sociétés en équivalence	2 850 694	179 859
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		72 369
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie		
Dérive de résultat		
Dotations aux amortissements et provisions	362 408	256 186
Reprises des amortissements et provisions	- 19 566	- 47 366
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Plus et moins values de cession	1 339 574	38 279
Impôts différés	120 306	216 758
Subventions virées au résultat		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	- 2 314 642	- 1 028 179
Variation des frais financiers		
Variation nette exploitation	2 863 334	1 510 346
Variation de stock	1 391 288	801 956
Transferts de charges à répartir		
Variation des créances d'exploitation	892 539	1 597 112
Variation des dettes d'exploitation	579 507	- 888 722
Variation nette hors exploitation	219 589	- 129 236
Variation des créances hors exploitation	741 886	318 701
Variation des dettes hors exploitation	- 653 381	- 260 091
Comptes de liaison		
Charges et produits constatés d'avance	131 084	- 187 846
Pertes & gains de change		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	3 082 923	1 381 110
Flux net de trésorerie généré par l'activité consolidée	768 281	352 931
Flux net de trésorerie généré par l'activité abandonnée	- 269 083	195 256
Flux net de trésorerie généré par l'activité poursuivie	1 037 364	157 675
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaist / acquisition immos incorporelles	- 22 480	- 201 990
Décaist / acquisition immos corporelles	- 29 867	- 201 664
Encaist / cession d'immos corp et incorp	14 300	
Subventions d'investissement encaissées		
Décaist / acquisition immos financières	- 7 296	- 89 994
Encaist / cession immos financières	8 760	108 931
Trésor.nette / acquisitions & cessions de filiales		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (activité consolidée)	- 36 583	- 384 717
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (activité abandonnée)	13 998	- 2 415
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (activité poursuivie)	- 50 581	- 382 302

Variation des flux de trésorerie (suite)

OPERATIONS DE FINANCEMENT	31/03/2009	31/03/2008
Augmentation de capital ou apports		
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation des autres fonds propres	- 10 941	- 38 171
Encaissements provenant d'emprunts		152 623
Remboursement d'emprunts	- 235 025	- 194 692
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (activité consolidée)	- 245 966	- 80 240
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (activité abandonnée)		- 9
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (activité poursuivie)	- 228 416	- 80 231
VARIATION DE TRESORERIE CONSOLIDE	485 732	- 112 026
VARIATION DE TRESORERIE DE L'ACTIVITE ABANDONNEE	- 272 635	192 832
VARIATION DE TRESORERIE DE L'ACTIVITE POURSUIVIE	758 367	- 304 858
TRESORERIE A L'OUVERTURE	- 921 557	- 809 531
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'ACTIVITE ABANDONNEE	123 084	7 081
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'ACTIVITE POURSUIVIE	- 558 909	- 928 638
TRESORERIE A LA CLOTURE	- 435 825	- 921 557

Engagements et dettes garanties

	Montants
Avals, cautions et garanties	700 000
Nantissement OPCVM	200 134
Convention cadre sur opération de marché (société D Distribution)	500 000
Hypothèque	234 866
Abandon compte-courant assorti clause retour à meilleure fortune	457 347
Engagements donnés	2 092 347
Cautions	27 000
Engagements reçus	27 000
Crédits documentaires	470 331
Engagements réciproques	470 331

Engagements reçus liés à la cession des titres de participation (protocole du 23 mars 2009)

Les principaux engagements découlant du protocole de cession des titres du Groupe ADVENTURE LAND signé le 23 mars 2009 sont les suivants :

1 - Révision du prix de cession des titres

Groupe JAJ a cédé au sous-groupe ADVENTURE LAND la participation qu'il détenait dans ce sous-groupe pour 1 € symbolique. Dans l'éventualité d'une cession ultérieure de titres par les acheteurs intervenant avant le 1er avril 2012, un supplément de prix est susceptible d'être obtenu par Groupe JAJ à raison de 50 % du prix de cession.

Par ailleurs, dans le cas où le Groupe ADVENTURE LAND réaliserait un bénéfice en 2010, 2011 ou 2012, le protocole de cession prévoit une rétrocession de 10 % du bénéfice net consolidé du Groupe ADVENTURE LAND à Groupe JAJ.

2 - Garantie de remboursement des comptes-courants

Au jour de la cession des titres du sous-groupe ADVENTURE LAND, Groupe JAJ détenait une créance sur les sociétés de ce sous-groupe d'un montant de 966.097 €. Le protocole prévoit un remboursement de cette créance en 18 mensualités de 53.672 € à compter du 20 avril 2009. Pour garantir le paiement de cette créance et des intérêts y afférents, le Groupe JAJ bénéficie :

- du nantissement en deuxième rang de 100 % des parts de la SCI KALFON -29 rue Bernard- 93000 Bobigny
- du nantissement du fonds de commerce de la société ADVENTURE LAND PLATEFORME - route de Sousse 4070 M'Saken -Tunisie,
- du nantissement de 100 % des parts de la SARL AN DIFFUSION - 29, rue Bernard - 93000 Bobigny.

Droit individuel de formation -DIF

instauré par la loi n°2004-391 du 4 mai 2004.

Les salariés justifiant d'une ancienneté d'au moins une année peuvent faire valoir leur droit au DIF.

Les droits cumulés des salariés s'élèvent au 31 mars 2009 à 1 778 heures.



Informations sur les entreprises liées

	Montants
Transactions avec les entreprises associées	
Transferts de charges	13 000
Intérêts perçus sur avances en compte courant	26 902
Créances et dettes envers les entreprises associées	
Créances rattachés à des participations	574 247

L'ensemble de ces informations concerne les relations entre les sociétés D Distribution et Groupe JAJ.





COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2009

COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2009

BILAN ACTIF			31.03.2009	31.03.2008
	Brut	Amortissements	Net (N)	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	171 437	103 951	67 486	90 453
Fonds commercial	100 000		100 000	100 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	271 437	103 951	167 486	190 453
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	131 119		131 119	131 119
Constructions	978 651	614 039	364 612	400 090
Installations techniques, matériel et outillage industriel	62 315	35 543	26 772	33 540
Autres immobilisations corporelles	1 404 199	681 432	722 767	820 420
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 576 284	1 331 013	1 245 271	1 385 170
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 887		3 887	2 581 764
Créances rattachées à participations	574 247		574 247	1 427 157
Autres titres immobilisés	1 605 811	1 430 246	175 564	544 925
Prêts				
Autres immobilisations financières	36 854		36 854	39 819
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 220 799	1 430 246	790 552	4 593 665
ACTIF IMMOBILISÉ	5 068 520	2 865 211	2 203 309	6 169 289
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	3 047 735	172 269	2 875 466	4 067 741
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	3 047 735	172 269	2 875 466	4 067 741
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	19 249		19 249	6 112
Créances clients et comptes rattachés	1 880 784	369 464	1 511 320	1 049 232
Autres créances	2 106 189		2 106 189	1 699 281
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL CRÉANCES	4 006 222	369 464	3 636 758	2 754 624
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	200 314		200 314	
Disponibilités	207 879		207 879	610 350
Charges constatées d'avance	205 141		205 141	278 869
TOTAL DISPONIBILITÉS ET DIVERS	613 335		613 335	889 219
ACTIF CIRCULANT	7 667 292	541 733	7 125 559	7 711 584
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	37 360		37 360	47 621
TOTAL GÉNÉRAL	12 773 172	3 406 944	9 366 228	13 928 494

BILAN PASSIF	31.03.2009	31.03.2008
	Net (N)	Net (N-1)
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel (dont versé 3 890 000)	3 890 000	3 890 000
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)		
Réserve légale	389 000	389 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 720 356	6 454 818
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	- 5 083 484	- 1 734 462
TOTAL SITUATION NETTE	3 915 871	8 999 356
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 915 871	8 999 356
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	58 331	58 875
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	58 331	58 875
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	693 817	1 114 635
Emprunts et dettes financières divers	3 862	3 867
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	697 680	1 118 502
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	39 216	41 410
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 638 580	2 701 408
Dettes fiscales et sociales	615 687	572 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	338 607	385 458
TOTAL DETTES DIVERSES	4 592 874	3 659 058
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES		
DETTES	5 329 769	4 818 970
Ecart de conversion passif	62 257	51 293
TOTAL GÉNÉRAL	9 366 228	13 928 494

Comptes sociaux et annexes au 31 mars 2009

COMPTE DE RESULTAT (première partie)			Net (N)	Net (N-1)
	France	Export	31.03.2009	31.03.2008
Ventes de marchandises	9 773 328	6 852 223	16 625 550	16 436 048
Production vendue de services	7 733	5 843	13 577	21 351
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 781 061	6 858 066	16 639 127	16 457 400
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 600
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			848 629	435 474
Autres produits			9 847	50
PRODUITS D'EXPLOITATION			17 497 603	16 894 524
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)			9 198 334	9 302 931
Variation de stock de marchandises			1 166 940	491 617
Achats de matières premières et autres approvisionnement			68 789	165 213
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			3 005 063	3 027 753
TOTAL CHARGES EXTERNES			13 439 127	12 987 514
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			321 184	287 249
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 317 850	2 012 998
Charges sociales			1 026 672	935 165
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL			3 344 521	2 948 163
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			214 912	174 842
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			349 215	536 145
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION			564 127	710 987
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 479 717	975 592
CHARGES D'EXPLOITATION			19 148 675	17 909 505
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			- 1 651 072	- 1 014 982

COMPTE DE RESULTAT (seconde partie)	Net (N)	Net (N-1)
	31.03.2009	31.03.2008
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 1 651 072	- 1 014 982
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	67 564	129 106
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 561	1 859
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 097 566	506 984
Différences positives de change	74 406	21 027
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	319	
	1 246 415	658 976
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 467 606	1 097 566
Intérêts et charges assimilées	193 531	185 408
Différences négatives de change	792 205	860 990
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 502	5 587
	2 454 844	2 149 551
RÉSULTAT FINANCIER	- 1 208 429	- 1 490 575
RÉSULTAT COURANT AV. IMPOTS	- 2 859 501	- 2 505 557
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 500	6 518
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges	167 694	6 447
	172 195	12 965
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 501	5 662
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 745 570	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 756 071	5 662
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 2 583 876	7 304
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	- 359 893	- 763 791
TOTAL DES PRODUITS	18 916 214	17 566 464
TOTAL DES CHARGES	23 999 698	19 300 927
BÉNÉFICE OU PERTE	- 5 083 484	- 1 734 462

SOMMAIRE DE L'ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

au 31 mars 2009

Eléments significatifs de l'exercice	85
1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	85
2 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	85
a) Titres de participation	86
b) Créances rattachées à des participations	86
c) Actions propres	86
d) Dépôts et cautionnements	86
3 - STOCKS	86
4 - CREANCES ET DETTES	86
5 - AFFACTURAGE	87
6 - AUGMENTATION DU POSTE FOURNISSEURS	87
7 - CRÉANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE	87
8 - ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES	87
9 - OPERATIONS EN DEVICES ETRANGERES	87
10 - COUVERTURE CONTRE LES RISQUES DE CHANGE	87
11 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	87
12 - AUTRES CHARGES	87
13 - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	88
14 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	88
15 - IMPOT SUR LES SOCIETES	88

TABLEAUX DE L'ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Immobilisations	89
Amortissements	90
Provisions	91
Etat des échéances des créances et des dettes	92
Variation détaillée des stocks et encours	93
Produits à recevoir	93
Détails des charges à payer	94
Détails des charges constatées d'avance	94
Composition du capital social	95
Variation des capitaux propres	95
Chiffre d'affaires	95
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	95
Ventilation du résultat	96
Allègement de la dette future d'impôt	96
Effectif moyen	96
Liste des filiales et participations	97
Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	97
Engagements financiers	98
Crédit bail	99

Le bilan qui vous est présenté a une durée de 12 mois et recouvre la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ELÉMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Titres de Participation

Le 23 mars 2009, Groupe JAJ a cédé pour 1 euro symbolique les participations qu'elle détenait dans les sociétés ADVENTURE LAND, BGK ADVENTURE LAND PLATEFORME et DEBBIE CONFECTION qui figuraient à son actif pour un montant brut de 2 745 570 euros. La perte exceptionnelle dégagée s'établit à 2 577 876 euros tenant compte de la reprise de dépréciation des titres BGK de 167 694 euros.

Les créances rattachées à ces participations d'un montant de 906 078 euros ont été reclassées en « Autres créances » auxquelles s'ajoute la créance AN Diffusion pour un montant de 60 019 euros. Ces créances d'un montant global de 966 097 euros sont payables en 18 mensualités et sont assorties de garanties.

Actions propres

Une dotation pour dépréciation des actions propres de 1 430 246 euros a été constatée sur les 336 411 actions propres d'une valeur brute de 1 605 811 euros.

La reprise de la dépréciation de l'exercice précédent est de 1 049 945 euros.

Crédit d'impôt recherche

La société a pour la première fois constaté dans ses comptes un crédit d'impôt recherche de 359 893 euros au titre des frais de collection.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31 mars 2009 ont été élaborés et présentés conformément au Plan Comptable Général – PCG (Règlement CRC 99-03) ainsi que des Règlements du Comité de la Réglementation Comptable – CRC – modifiant la version 1999 du PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont conformes d'une part au Règlement CRC 04-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, d'autre part au Règlement CRC 02-10 (modifié par le règlement CRC 03-07) relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et la règle de décomposition par composants a été appliquée.

La durée d'amortissement retenue est la durée d'utilité du bien. Les biens sont amortis linéairement, hormis le matériel de bureau qui fait l'objet d'un amortissement dégressif.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations sont les suivantes :

Logiciels dissociés	1 an
Frais de concept boutique	5 ans
Constructions	20 ans
Agencements aménagements des constructions	10 ans
Installations diverses	3 à 10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans

2 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières s'analysent de la manière suivante :

	Valeur brute au 01/04/08	Acquisitions ou virement de poste à poste	Remboursements Cessions ou reclassement	Valeur brute au 31/03/09
Titres de participation	2 749 458		2 745 570	3 888
Créances rattachées	1 427 157	143 168	996 078	574 247
Actions propres	1 594 870	12 857	1 916	1 605 811
Dépôts et cautionnements	39 819	7 296	10 262	36 853
TOTAL	5 811 304	163 321	3 753 826	2 220 799

Les titres de participation détenus par Groupe JAJ dans le sous-groupe Adventure Land d'une valeur brute de 2 745 570 euros et dépréciés à hauteur de 167 694 euros ont été cédés pour un euro symbolique le 23 mars 2009.

Les créances rattachées aux titres de participation cédés en cours d'exercice ont été reclassées en « Autres créances » pour 906 078 euros. Elles sont remboursables en 18 mensualités et sont assorties de garanties.

a) Titres de participation

Les titres de participation sont évalués soit à leur valeur d'entrée, soit à leur valeur économique compte tenu des perspectives d'avenir de la filiale.

Les seuls titres de participation désormais détenus par Groupe JAJ sont ceux de la SARL D Distribution. Cette société est en fin d'exploitation.

	% Participation	Prix d'acquisition	Valeur nette
SARL D DISTRIBUTION	51.00%	3 887	3 887
TOTAL		3 887	3 887

b) Créances rattachées à des participations

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'entrée. Elles peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

Le montant des avances consenties à la SARL D DISTRIBUTION s'établit à 574 247 euros au 31 mars 2009, y compris les intérêts courus de 26 902 euros. Elles ont été rémunérées à 5 %.

c) Actions propres

Les actions propres sont inscrites au compte « Autres titres immobilisés ».

L'Assemblée Générale du 18 décembre 2008, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de Commerce a autorisé le Conseil d'Administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social en vue de procéder :

- à toute activité visant à l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action de la Société par un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF
- à l'achat d'actions en vue de leur conservation,

cession, transfert ou échange ultérieur et ce afin de favoriser ou participer à la réalisation d'opérations financières ou de croissance externe.

Au 31 mars 2009, la société détenait 336 411 actions propres achetées à un cours moyen de 4,77 euros, soit 1 605 811 euros.

Le cours moyen du mois de mars 2009, s'établissant à 0.52 euros, une dépréciation des actions propres a été comptabilisée pour 1 430 246 euros.

L'ensemble des opérations sur les actions propres a généré des charges nettes de cession de 1 502 euros.

d) Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements sont essentiellement des dépôts de garantie sur des contrats de location.

3 - STOCKS

Les marchandises en stock ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, les frais accessoires et les frais de conception des dessins. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour cette évaluation.

Les articles figurant à l'inventaire du 31 mars 2009 ont été dépréciés en tenant compte de la valeur probable de réalisation.

4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du dernier taux de change à la clôture de l'exercice. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité.

Les créances clients faisant l'objet d'une procédure contentieuse sont dépréciées à 100 % du montant HT.

5 - AFFACTURAGE

Au 31 mars 2009 les créances clients cédées à « Fortis Finance » se montent à 870 270 euros.

Dans les autres créances la retenue de garantie de « Fortis Finance » s'élève à 400 530 euros et dans les disponibilités le compte « Fortis Finance » apparaît pour 160 370 euros.

6 - AUGMENTATION DU POSTE FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs au bilan ont augmenté de 937 172 euros entre le 31 mars 2008 et le 31 mars 2009. Confrontée à des difficultés financières engendrées par la crise économique actuelle, la société a négocié avec ses principaux fournisseurs un allongement des délais de paiement.

7 - CRÉANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Créances clients et comptes rattachés	60 880 euros
Créances Groupe ADVENTURE LAND	966 097 euros
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 652 405 euros

8 - ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

D DISTRIBUTION

Créances rattachées à des participations	574 247
Transfert de charges	13 000
Intérêts perçus sur avances au compte courant	26 902

9 - OPERATIONS EN DEVICES ETRANGERES

Les dettes, créances, disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du 31 mars 2009.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises sur la base du dernier taux de change à la clôture est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change constatées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques d'un montant de 37 360 euros.

Les profits latents de change, inscrits en écart de conversion passif pour un montant de 62 257 euros, ne sont pas constatés au résultat.

10- RISQUES DE CHANGE

La société s'est couverte contre les risques de change en mettant en place des achats à terme de dollars. Au 31 mars 2009, l'état des positions de la société face au risque de change peut se résumer ainsi :

BILAN	- 2 742 067 \$
- Dettes fournisseurs en devises	- 2 457 349 \$
- Autres dettes en devises	- 299 905 \$
- Liquidités en devises	15 187 \$
HORS BILAN	3 750 000 \$
- Achats à terme de devises	3 750 000 \$
DIFFERENTIEL	1 007 933 \$

11 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Ils se montent à 3 005 063 euros et correspondent principalement à :

Locations	214 133 €
Entretien réparation	218 728 €
Assurances	131 071 €
Personnel intérimaire	19 794 €
Commissions	649 855 €
Rémunération affacturage	62 737 €
Honoraires (1)	570 122 €
Publicité, salons	397 026 €
Transport	373 982 €

(1) dont honoraires des commissaires aux comptes pour 64 352 euros au titre du contrôle légal des comptes, et 15 000 euros au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission légale des comptes,

12 - AUTRES CHARGES

Les créances irrécouvrables se sont élevées à 347 025 euros.

En outre, ce poste comprend des royalties au titre de la licence “ SCHOTT ” qui ont été calculées au 31 mars 2009 :

- a) pour les produits textiles, au taux de 6 % pour la France,
- b) pour les produits cuirs, au taux de 10% sur toutes les ventes sauf l’Espagne et l’Italie où le taux est de 0%

et qui se sont élevées globalement à la somme de 1 096 109 euros.

Dans ce poste figurent également 20 000 euros de jetons de présence attribués aux administrateurs conformément à l’Assemblée Générale des Actionnaires du 18 décembre 2008.

13 - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Il est précisé que les achats sont comptabilisés selon le cours moyen de change du mois précédant la facture. Lors du règlement, les gains ou pertes de change sont constatés en résultat financier.

Les gains de change se montent à 74 406 euros, la reprise pour dépréciation des actions propres à 1 049 945 euros et la reprise pour dépréciation financière pour risque de change à 47 620 euros.

La société a enregistré en produits 67 564 euros de revenus sur créances rattachées aux participations.

Les charges financières s’analysent principalement en :

- Intérêts d’emprunt pour 23 065 euros
- Frais d’escompte et découvert pour 33 606 euros
- Commissions de financement d’affacturation pour 113 409 euros
- Frais financiers fournisseurs pour 19 030 euros.
- Dotation à la provision pour risque de change pour 37 359 euros.
- Dotation pour dépréciation des actions propres pour 1 430 246 euros.
- Les pertes de change pour 792 205 euros.

Le débouclage des opérations de couverture de 3 500 000 USD mises en place au cours de l’exercice précédent ainsi que les fluctuations du dollar ont été défavorables à la société, la perte nette de change s’établissant à 717 800 euros.

14- RESULTAT EXCEPTIONNEL

La cession des titres de participation du Groupe Adventure Land pour 1 euro symbolique a dégagé une perte exceptionnelle de 2 745 570 euros qui, corrigée de la reprise pour dépréciation des titres BGK de 167 694 euros, s’établit à une perte nette de 2 577 876 euros.

15 – IMPOT SUR LES SOCIETES

Un crédit d’impôt recherche correspondant à 50% des dépenses d’élaboration des nouvelles collections engagées en 2008 a été comptabilisé pour la première fois cette année pour un montant de 359 893 euros.

IMMOBILISATIONS

CADRE A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	248 957	22 480
Immobilisations corporelles			
Terrains	131 119		
Constructions sur sol propre	978 651		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	66 994		1 868
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 232 148		24 542
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	158 164		3 155
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	2 567 076		29 565
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	4 176 615		143 168
Autres titres immobilisés (actions propres)	1 594 870		12 857
Prêts et autres immobilisations financières	39 819		7 296
Total IV	5 811 304		163 321
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	8 627 338		215 366

CADRE B	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles II			271 437	
Immobilisations corporelles				
Terrains			131 119	
Constructions sur sol propre			978 651	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		6 547	62 315	
Installations générales, agencements et aménagements divers			1 256 690	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 810	147 509	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III		20 357	2 576 284	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		3 741 648	578 134	
Autres titres immobilisés (actions propres)		1 916	1 605 811	
Prêts et autres immobilisations financières		10 262	36 854	
Total IV		3 753 826	2 220 799	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		3 774 183	5 068 520	

AMORTISSEMENTS

CADRE A

SITUATION ET MOUVEMENT DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développ. Total I				
Autres immobilisations incorporelles Total II	58 504	45 448		103 953
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	578 560	35 478		614 038
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. Générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 454	8 636	6 548	35 543
Installations générales, agencements et aménagements divers	437 735	118 090		555 826
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	132 156	7 259	13 810	125 606
Emballages récupérables et divers				
Total III	1 181 906	169 463	20 358	1 331 013
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 240 410	214 911	20 358	1 434 965

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION AMORT DEROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLE	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établis., recherche développ. I							
Autres immobilisations incorporelles II							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. génér., agenc. aménag. construc.							
Instal. techn., matériel outill. Industriels							
Instal. génér., agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 418					3 418
Emballages récupérables et divers							
Total III		3 418					3 418
TOTAL GENERAL (I + II + III)		3 418					3 418

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice à la fin aux amortissements	Montant net de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour pertes de change	47 621	37 360	47 621	37 360
Provisions pour risques et charges	11 254	20 971	11 254	20 971
Total I	58 875	58 331	58 875	58 331
Provisions pour dépréciations				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur titres de participation	167 694		167 694	
Provisions sur autres immobilisations financières	1 049 945	1 430 246	1 049 945	1 430 246
Provisions sur stocks et en-cours	146 935	172 269	146 935	172 269
Provisions sur comptes clients	568 092	155 975	354 603	369 464
Total II	1 932 666	1 758 490	1 719 177	1 971 979
TOTAL GENERAL (I + II)	1 991 541	1 816 821	1 778 052	2 030 310

	d'exploitation	349 215	512 792
Dont dotations et reprises :	financières	1 467 606	1 097 565
	exceptionnelles	0	167 694

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

CADRE A

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	574 247		574 427	
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	36 854		36 854	
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	268 812		268 812	
Autres créances clients	1 611 972	1 611 972		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	4 784	4 784		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	359 893	359 893		
Taxe sur la valeur ajoutée	106 652	106 652		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	58 495	58 495		
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	1 576 365	853 803	722 562	
Charges constatées d'avance	205 141	205 141		
TOTAL	4 803 215	3 200 740	1 602 475	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

CADRE B

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine	287 087	287 087		
- à plus d'un an à l'origine	406 731	224 657	182 074	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 638 580	3 638 580		
Personnel et comptes rattachés	180 528	180 528		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	290 957	290 957		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	144 202	144 202		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	3 862	3 862		
Autres dettes	338 607	338 607		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 290 553	5 108 479	182 074	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

215 640

(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés

3 862

VARIATION DÉTAILLÉE DES STOCKS ET DES EN-COURS

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	3 047 735	4 214 676		1 166 941
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	3 047 735	4 214 676		1 166 941

PRODUITS À RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 29/11/1983 - Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/03/09	31/03/08
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	497 583	78 185
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	497 583	78 185

DÉTAILS DES CHARGES À PAYER DANS LES POSTES SUIVANTS AU BILAN

(Décret 83-1020 du 29/11/1983 - Article 23)

	31/03/09	31/03/08
Intérêts courus non échus		
Intérêts courus	4 012	3 054
Intérêts courus sur emprunts		
Total	4 012	3 054
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	207 317	487 053
Total	207 317	487 053
Dettes fiscales et sociales		
Dettes provisions congés payés	180 528	183 625
Personnel salaires à payer		1 019
Charges sociales congés à payer	90 264	91 813
Charges sociales sur salaires		510
Etat charges à payer	110 174	101 975
Total	380 966	378 942
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Frs immob à recevoir		
Total	0	0
Autres dettes		
Avoirs à établir	3 390	5 204
Charges à payer (commissions, royalties, honoraires...)	330 413	375 407
Total	333 803	380 611
TOTAL GENERAL	926 098	1 249 660

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	31/03/09	31/03/08
Charges d'exploitation constatées d'avance	164 234	210 227
Charges financières constatées d'avance		
Achats comptabilisés d'avance	40 907	68 642
TOTAL GENERAL	205 141	278 869

Nature des charges constatées d'avance

(1) Charges constatées d'avance

Elles se composent essentiellement des frais de collection pour 98 343 €, entretien pour 16 464 €, assurances, publicité...

(2) Achats constatés d'avance

Ils correspondent à de la marchandise non rentrée en stock majorée des droits de douane, des frais de transport et d'assurances.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres (toutes de valeur nominale 1€)	Nombres de titres	
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice
Actions nominatives à droit de vote simple	12 447	1 700
Actions nominatives à droit de vote double	1 843 010	1 851 341
Actions au porteur	1 712 102	1 700 548
Actions auto-détenues (sans droit de vote)	322 441	336 411
TOTAL	3 890 000	3 890 000

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au 31/03/08	8 999 356
Distribution de dividendes	
Total	8 999 356
Pertes au 31/03/09	- 5 083 484
Capitaux propres au 31/03/09	3 915 872

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 16 639 127 € se répartit par secteur géographique, gros et détail et en pourcentage du chiffre d'affaires total comme suit :

	C.A	Pourcentage
CA COMMERCE DE GROS		
France, ventes de marchandises	9 500 578	57,10 %
France, prestations de service	7 733	0,05 %
Export, ventes de marchandises	6 852 223	41,18 %
Export, prestations de service	5 843	0,04 %
CA COMMERCE DE DETAIL		
France détail SCHOTT	196 972	1,18 %
France détail Elektrode	75 778	0,46 %
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	16 639 127	100,00 %

INCIDENCE DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

Perte de l'exercice après impôts	- 5 083 484
+ Impôt sur les bénéfices	
- Crédit d'impôt recherche	- 359 893
Perte avant impôt	- 5 443 377
Perte hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	- 5 443 377

VENTILATION DU RÉSULTAT

Résultat avant impôt	
Résultat courant	- 2 859 501
Résultat exceptionnel (1)	- 2 583 876
Crédit d'impôt recherche	359 893
Perte comptable	- 5 083 484

(1) Moins value de 2 745 569 sur la cession des titres de participations et reprise de dépréciation sur titres de 167 694 euros

ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

Organic	2 039
Frais d'escompte	357
Allègement de la dette future d'impôt	2 397

EFFECTIF MOYEN

Catégorie de personnel	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	33	
Ouvriers		
TOTAL	44	

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

"Au cours de l'exercice, il a été attribué 20 000 € au titre des jetons de présence et 389 310 € de salaires bruts

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations				
1 - Filiales (plus de 50 % du capital détenu)				
SARL D DISTRIBUTION <i>ZI des Vignes - 29, rue Bernard - 93008 BOBIGNY CEDEX</i> <i>Siret : 42302640000048</i>	500 000	-467 008	51,00%	-507 486

RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	FILIALES FRANÇAISES
Valeur comptable des titres détenus :	
- brutes	3 887
- nettes	3 887
Montant des prêts et avances accordés	574 247
Montant des cautions et avals donnés	
Montant des dividendes encaissés	

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus :	230 479
Hypothèque	234 866
Cautions	700 000
Nantissement OPCVM	200 134
Abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune	457 347
Retraite	32 263
Autres engagements donnés :	2 762 197
Achat à terme USD 3 750 000	
TOTAL	4 617 286
Engagements reçus	
Cautions	27 000
TOTAL	27 000
Engagements réciproques	
Crédits documentaires	470 331
TOTAL	470 331

Droit individuel de formation -DIF instauré par la loi n°2004-391 du 4 mai 2004.

Les salariés justifiant d'une ancienneté d'au moins une année peuvent faire valoir leur droit au DIF.

Les droits cumulés des salariés s'élèvent au 31 mars 2009 à 1 778 heures.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La Société a souscrit auprès de la Société Générale un contrat retraite destiné à la couverture des indemnités de fin de carrière.

Son obligation vis-à-vis des salariés est externalisée et comptabilisée par le biais d'appels de cotisation. L'engagement de retraite est évalué à 99 111€ au 31 mars 2009, couvert partiellement par le contrat d'assurance IFC valorisé à 66 848 € ; ainsi, l'engagement résiduel s'élève à 32 263 €.

Engagements reçus liés à la cession des titres de participation (protocole du 23 mars 2009)

Les principaux engagements découlant du protocole de cession des titres du Groupe ADVENTURE LAND signé le 23 mars 2009 sont les suivants :

1 - Révision du prix de cession des titres

Groupe JAJ a cédé au sous-groupe ADVENTURE LAND la participation qu'il détenait dans ce sous-groupe pour 1 € symbolique. Dans l'éventualité d'une cession ultérieure de titres par les acheteurs intervenant avant le 1^{er} avril 2012, un supplément de prix est susceptible d'être obtenu par Groupe JAJ à raison de 50 % du prix de cession.

Par ailleurs, dans le cas où le Groupe ADVENTURE LAND réaliserait un bénéfice en 2010, 2011 ou 2012, le protocole de cession prévoit une rétrocession de 10 % du bénéfice net consolidé du Groupe ADVENTURE LAND à Groupe JAJ.

2 - Garantie de remboursement des comptes-courants

Au jour de la cession des titres du sous-groupe ADVENTURE LAND, Groupe JAJ détenait une créance sur les sociétés de ce sous-groupe d'un montant de 966.097 €. Le protocole prévoit un remboursement de cette créance en 18 mensualités de 53.672 € à compter du 20 avril 2009. Pour garantir le paiement de cette créance et des intérêts y afférents, Groupe JAJ bénéficie :

- du nantissement en deuxième rang de 100 % des parts de la SCI KALFON -29 rue Bernard- 93000 Bobigny
- du nantissement du fonds de commerce de la société ADVENTURE LAND PLATEFORME - route de Sousse 4070 M'Saken -Tunisie,
- du nantissement de 100 % des parts de la SARL AN DIFFUSION - 29, rue Bernard - 93000 Bobigny.

CREDIT BAIL

(Décret 83-1020 du 29/11/1983 - Article 23)

Postes du bilan	Valeur d'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur nette théorique	Redevances	
		exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	113 127	26 177	83 237	29 890	24 477	79 499
Immobilisations en cours						
TOTAL	113 127	26 177	83 237	29 890	24 477	79 499

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	22 288	5 428		27 715	26 362	24 477
Immobilisations en cours						
TOTAL	22 288	5 428		27 715	26 362	24 477



Groupe JAJ

40-48, rue Beaumarchais - 93100 Montreuil